

# Artisanat, commerce et nécropole. Un port de La Tène D1 à Urville-Nacqueville

Anthony Lefort, Anne Baron, François Blondel, Patrice Méniel, Stéphane Rottier, Sylvia Nieto-Pelletier, Guirec Querré

▶ **To cite this version:**

Anthony Lefort, Anne Baron, François Blondel, Patrice Méniel, Stéphane Rottier, et al.. Artisanat, commerce et nécropole. Un port de La Tène D1 à Urville-Nacqueville. Fabienne Olmer; Réjane Roure. Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Montpellier, 7-11 mai 2013), Mémoires (39), Ausonius Éditions, pp.481-514, 2015, 978-2-35613-129-4. halshs-04003443

**HAL Id: halshs-04003443**
**https://shs.hal.science/halshs-04003443**

Submitted on 3 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Artisanat, commerce et nécropole. Un port de La Tène D1 à Urville-Nacqueville

*Anthony Lefort, Anne Baron, François Blondel, Patrice Méniel, Stéphane Rottier,*

*avec la collaboration de Sylvia Nieto-Pelletier et Guirec Querré*

La plage d'Urville-Nacqueville est connue depuis le XIXe siècle pour avoir livré au fil de l'érosion un abondant mobilier caractéristique de la fin de l'âge du Fer[1]. Vraisemblablement du fait de son éloignement de Caen, principale ville universitaire, et du déclin progressif du rôle tenu par les sociétés savantes dans la recherche archéologique bas-normande, le site est rapidement tombé dans l'oubli au point d'être ignoré des principales synthèses régionales sur l'âge du Fer publiées jusqu'en 2000[2]. Ce n'est qu'à la faveur d'un inventaire des céramiques du Second âge du Fer conservées dans les réserves de différents musées bas-normands en vue de caractériser les différentes productions régionales au début des années 1990[3] que le site d'Urville-Nacqueville fut redécouvert et suscita à nouveau suffisamment d'intérêt pour mettre en place un ambitieux programme de recherche, hélas rapidement avorté[4].

Retombé dans une phase de sommeil, le site a de nouveau été remis en lumière en 2008 dans le cadre de recherches universitaires portant sur la question des relations transmanche à la fin de l'âge du Fer[5]. En raison de ses nombreuses originalités sur le plan régional et de ses liens potentiels avec les îles britanniques, une fouille programmée a été mise en place en 2009 et est encore actuellement en cours[6]. Si elles répondent à des problématiques scientifiques précises (caractériser la nature particulière du site, son emprise, sa place dans les réseaux d'échanges et notamment ses liens avec le sud de l'Angleterre, etc.) ces fouilles répondent également à une problématique patrimoniale de taille puisqu'il s'agit également de documenter un site dont l'érosion, sous l'effet de la transgression marine actuelle, est déjà largement avancé et menace à court terme de disperser l'ensemble des vestiges encore en place.

S'agissant de fouilles en cours, les réflexions engagées ici ne sont pas figées et sont naturellement amenées à évoluer, à s'affiner ou à être remises en question par les recherches à venir. Néanmoins, ces données nous semblent suffisamment originales pour justifier un bilan intermédiaire dans le cadre de ce colloque.

Outre dresser un premier bilan des recherches engagées sur le terrain, cette contribution se propose notamment de dégager une certaine cohérence entre des structures et des mobiliers atypiques, exotiques, rares voire exceptionnel sur le plan régional. On considérera enfin le tout dans une perspective économique dans laquelle la mer tient une place centrale, en particulier en tant que voie de communication privilégiée.

## Le site

Le site d'Urville-Nacqueville se situe sur la côte septentrionale du Cotentin, à environ 10 kilomètres à l'ouest de Cherbourg (Manche) (fig. 1 et 2). Repéré à la fin du XIXe s. et prospecté durant la première décennie du XXe et sondé au milieu des années 1990, il a livré un abondant mobilier de La Tène finale que la nature et la diversité distinguent de nombre d'établissements contemporains de l'ouest de la France (historiographie et synthèse des données anciennes[7]).

1. Lambert 1844 ; Rouxel 1923-1924.
2. Doranlo 1926 ; Bertin 1975 ; Verron 1990.
3. Peuchet-Geilenbrügge & Morzadec 2001.
4. Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1995 ; Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1996.
5. Lefort 2008 ; Lefort & Marcigny 2009b.
6. Lefort *et al.* 2011 ; Lefort *et al.* à paraître.
7. Lefort & Marcigny 2009a et 2009b.

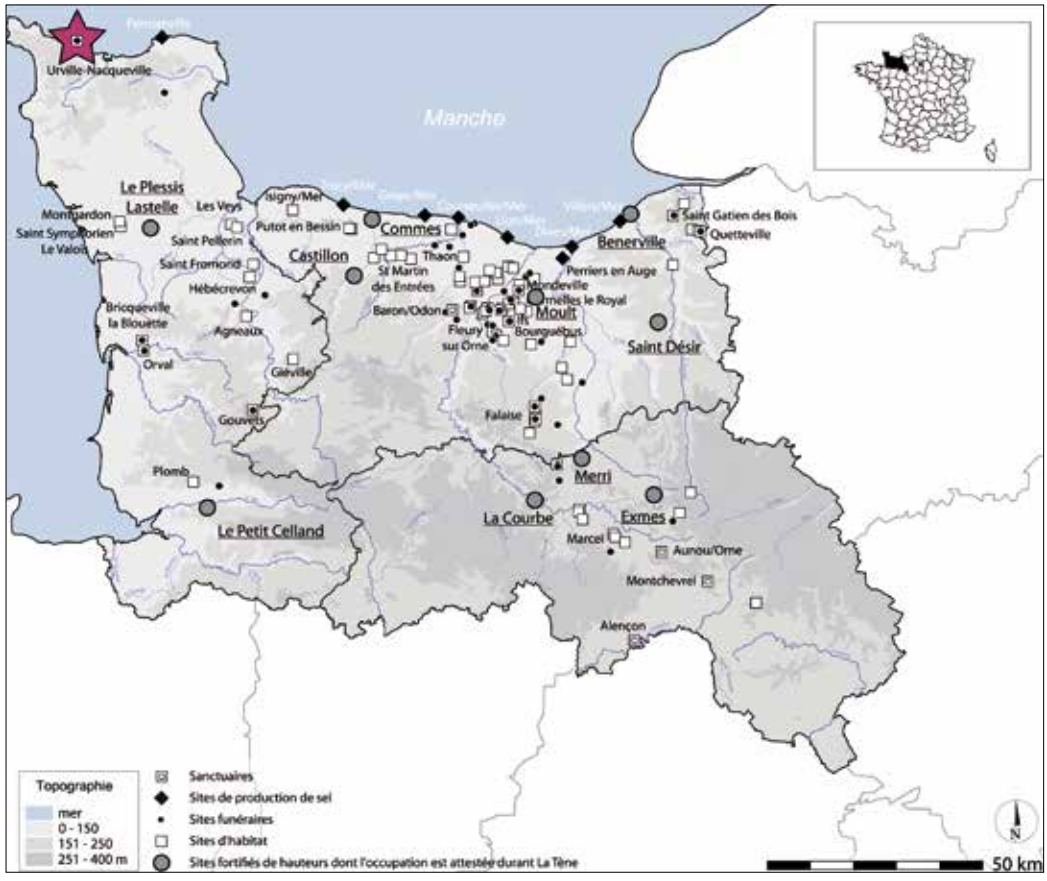



Fig. 1. Localisation d'Urville-Nacqueville dans la carte archéologique du Second âge du Fer (DAO A. Lefort).




Fig. 2. Vue satellite du Rocher de Nacqueville (vue Google Earth).



Fig. 3. Localisation des sondages réalisés en 2009 et des fouilles menées en 2010 et 2011-13 (topographie C. Damourette ; DAO A. Lefort).

Jadis implanté à l'abri du cordon dunaire et d'un massif rocheux aujourd'hui partiellement érodé, le site se trouve désormais recouvert par la plage et la dune actuelles et fait par conséquence l'objet d'un recouvrement régulier par les marées qui l'expose à une érosion régulière. Face à cette préoccupante érosion du site et à son potentiel archéologique reconnu depuis longtemps, un programme de recherche est conduit depuis 2009 dans le but de caractériser cette occupation atypique (fig. 3).

L'exploration du site étant toujours en cours, il est difficile de se montrer encore très précis et définitif dans sa description. À l'heure où nous écrivons, deux secteurs, distants d'un peu moins de 500 mètres l'un de l'autre ont été identifiés (fig. 3). Dans le premier, les vestiges d'un quartier artisanal ont pu être mis au jour, organisés autour d'un modeste enclos curviligne abritant deux[8] ou trois[9] bâtiments circulaires sur poteaux (fig. 4). C'est notamment dans ce secteur qu'ont

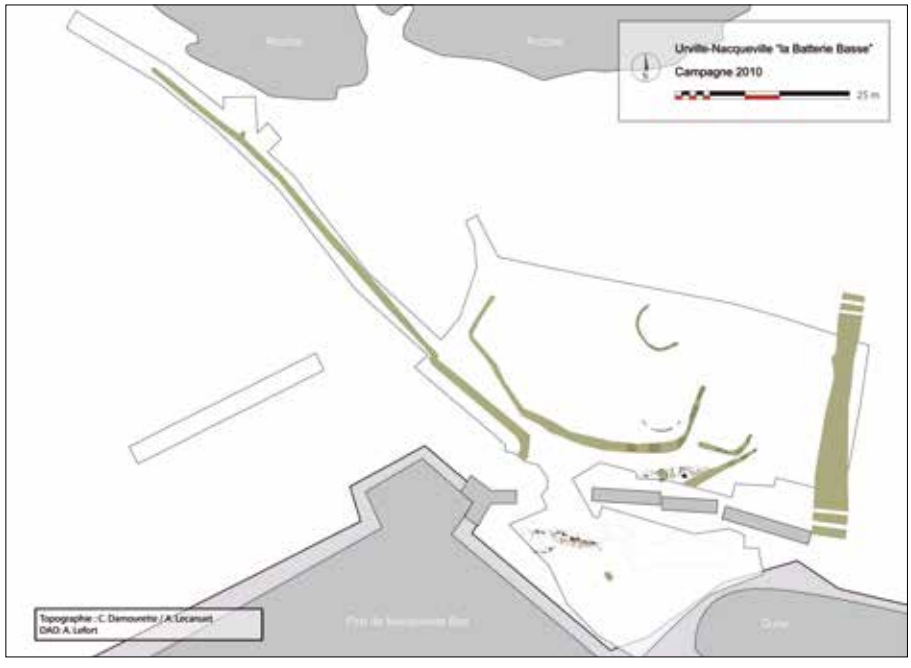



Fig. 4 Plan général de la fouille 2010 sur le secteur artisanal (topographie C. Damourette et A. Lecanuet ; DAO A. Lefort

8. Observés formellement en fouille.
9. Observation ancienne uniquement (incertaine).

été réalisées l'essentiel des découvertes anciennes[10]. La seconde zone abrite un cimetière contemporain dont la fouille en cours a déjà révélé un peu moins d'une centaine de sépultures vraisemblablement mises en place en l'espace de deux à trois générations seulement. À la vue des différents éléments datant disponibles (parure, amphores, monnaies), ces deux ensembles s'intègrent assez bien dans un horizon de La Tène D1.

## Le secteur artisanal

Ce secteur s'organise autour d'un enclos curviligne en partie détruit par l'érosion marine dans sa partie septentrionale (fig. 4). Cet enclos, d'une superficie que l'on peut peut-être estimer à environ 600 m², abritait au moins deux bâtiments circulaires sur poteaux. Un sondage réalisé en 1995 avait permis de reconnaître les ultimes vestiges très arasés de l'une de ces constructions déjà observées entre le début du XX[e] s. et les années 1970[11]. Lors du décapage extensif du secteur en 2010, cette dernière avait totalement disparu sous l'effet de l'érosion. Un second bâtiment a néanmoins pu être documenté. Il se présentait sous la forme d'une tranchée de fondation circulaire à fond plat et trous de poteaux délimitant un espace d'environ 30 m² (fig. 5). Il est tentant de voir dans ce type d'architecture, relativement rare sur le continent[12], l'expression d'une influence britannique[13].

Dans sa partie la mieux conservée et attenante à un niveau de circulation, la profondeur maximale du fossé d'enclos n'excède pas 0,95 m pour une ouverture moyenne de 1 mètre (fig. 6). Un accès à l'intérieur de l'enclos est aménagé sur sa branche orientale par une simple interruption du fossé. Les coupes pratiquées dans son comblement ont permis de montrer que ce dernier n'était pas renforcé par un talus. Un second fossé, implanté en avant de cette façade orientale, semble former une petite avant-cour. Sa profondeur n'excède pas 0,60 m pour une ouverture maximale de 0,85 m. Son extrémité ouest

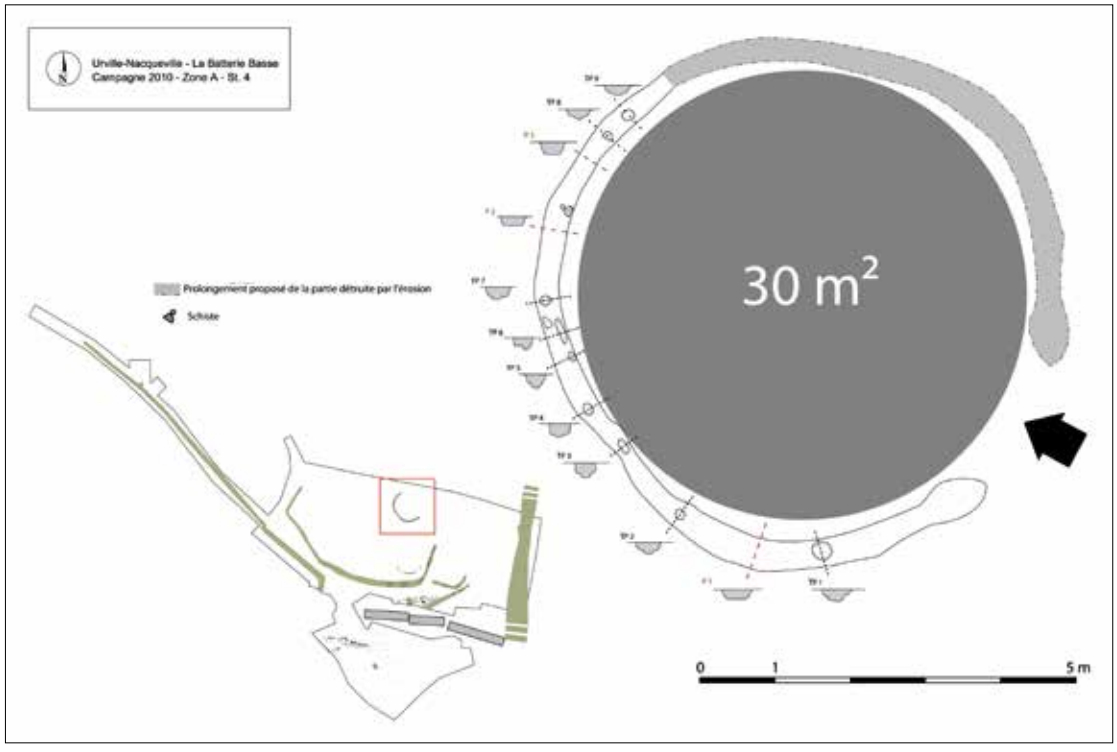



Fig. 5 Localisation et relevé du bâtiment circulaire fouillé en 2010 (DAO A. Lefort).

10. Lefort & Marcigny 2009a et 2009b.
11. Lefort & Marcigny 2009a et 2009b.
12. Un récent inventaire mené dans le cadre d'un master ne recense que sept sites pour tout le Second âge du Fer entre la Bretagne, la Basse et la Haute-Normandie (Godard 2010, 81, fig. 33).
13. Lefort & Marcigny 2009a et 2009b.

s'interrompt à environ 1,50-2 m[14] du fossé précédent de manière à laisser un passage vers une petite cour qui se développe immédiatement au sud de l'enclos. Les coupes pratiquées dans ce petit fossé d'avant-cour ont pour leur part permis de mettre en évidence un petit talus interne. Un troisième fossé orienté nord-est/sud-ouest vient limiter au sud l'extension de la petite cour. De dimensions encore plus modestes que le précédent[15], il n'est pas doublé par un talus mais par une clôture composée de piquets jointifs. La plupart de ces piquets sont des pieux de chêne épointés à la hache en trois à cinq facettes. L'emploi du chêne est majoritaire mais l'on note également quelques spécimens en aulne, noisetier ou pomoïdé.

Une citerne en pierres sèches d'un volume d'environ 0,80 m³ représente enfin le seul aménagement en dur du secteur (fig. 7).

Une structure linéaire d'environ 3 m d'ouverture pour environ 1 m de profondeur longeant la façade de l'enclos sur un axe nord-sud, initialement interprété comme un chemin creux (fig. 1)[16] se dirigeant vers la mer pourrait plus vraisemblablement correspondre à un fossé de délimitation[17]. Cette structure n'a pas encore été fouillée mais la présence d'une tuile à rebord gallo-romaine au sommet de son comblement permet d'envisager un fonctionnement synchrone avec l'ensemble laténien suivi d'une désaffection durant l'époque gallo-romaine, période pour laquelle aucune structure n'a pu être mise en évidence et dont seuls témoignent du mobilier erratique en haut de plage (plusieurs monnaies de gros modules et potins gaulois, une fibule à queue de paon, céramique et fragments de tuile). Aucun vestige n'a par ailleurs été mis au jour plus à l'est. Enfin, un dernier fossé orienté sud-est/nord-ouest et large d'environ 0,5 m pour autant de profondeur limite l'extension du secteur vers l'ouest (fig. 4).



Fig. 6. Fossé de l'enclos abritant les bâtiments circulaires (cl. A. Lefort).



Fig. 7. Citerne en pierre sèche (cl. A. Lefort).

Au sud de la cour se trouvait une clôture en clayonnage (noisetier ou de saule) orientée est-ouest. Elle a pu être partiellement dégagée sur près de 8 m de long (fig. 10). À l'arrière de cette clôture a été mise au jour une petite structure de combustion constituée d'une plaque quadrangulaire d'argile rubéfiée associée à de nombreux restes fauniques, tessons de céramiques et amphores de type Dressel 1A ainsi qu'à quelques éléments de briquetage (fragments de godets et boulettes de calages). Ce secteur a été malheureusement trop bouleversé par l'érosion et les aménagements postérieurs (fondations d'une ancienne poudrière, construction d'une digue, sondages de 1994 et fouilles clandestines) pour permettre une bonne lecture des vestiges[18].

14. Cette imprécision est due au fait que l'extrémité du fossé était détruit par un creusement moderne.
15. 20 cm de profondeur pour environ 50-60 cm de largeur à l'ouverture.
16. Lefort 2011.
17. Des observations en coup sont prévues pour trancher la question.
18. Un retour sur la zone est également prévu dans l'espoir de relever des niveaux plus profonds éventuellement épargnés.

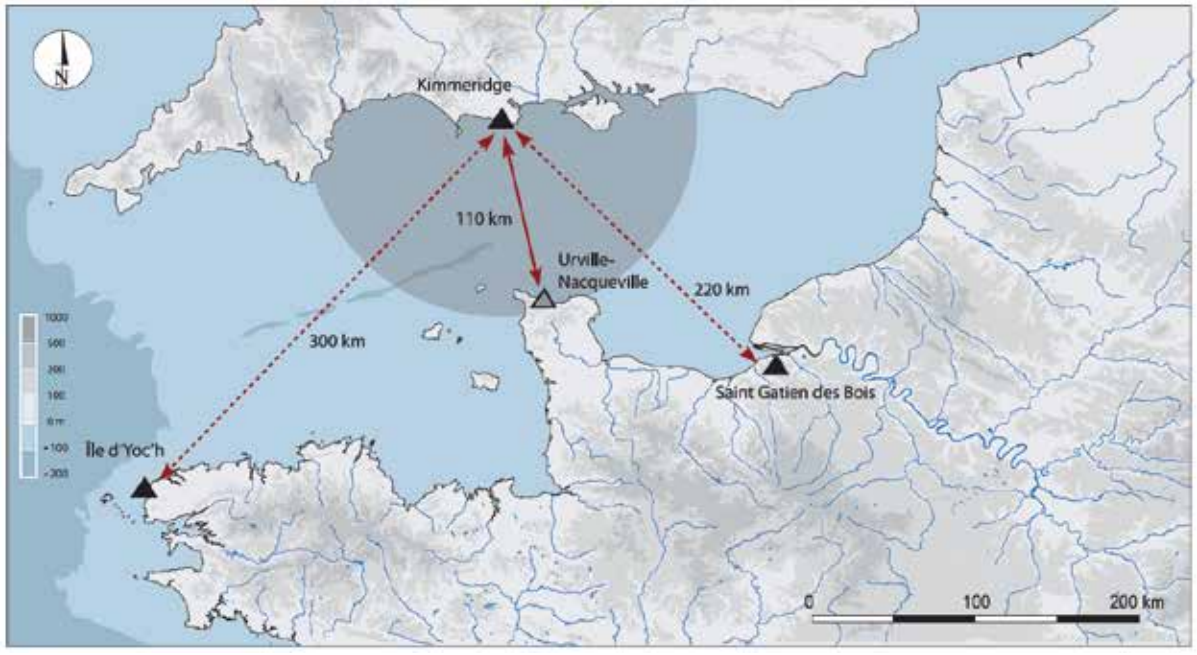



Fig. 8. Localisation des gisements de Kimmeridge et des sites continentaux pour lesquels une analyse archéométrique à permis de démontrer l'utilisation d'un lignite Kimmeridgien (DAO A. Lefort).



Fig. 9. Ébauches de bracelets en lignite mis au jour dans le secteur artisanal d'Urville-Nacqueville (cl. J.-M. Yvon).

La vocation artisanale de ce secteur a été reconnue dès le début du XXe s. Elle se fonde notamment sur la découverte d'éléments liés à la à la métallurgie ou encore au travail de l'os[19] mais surtout par les nombreux déchets produits par la présence d'un atelier de fabrication de bracelets en lignite (fig. 9), matériaux pour lequel les gisements les plus proches se trouvent dans la Baie de Kimmeridge sur la rive opposée et dont le rayonnement continental, longtemps supposée[20], a récemment été démontrée à plusieurs reprises (fig. 8)[21].

## La nécropole

La nécropole se trouve à environ 500 m à l'ouest du secteur artisanal et est implantée dans un environnement dunaire correspondant vraisemblablement à la paléodune gauloise (fig. 3). Le fonctionnement synchrone des deux secteurs est attesté par leur mobilier commun (parure, céramiques à cordons, amphores Dr 1A) ainsi que divers éléments datant relativement fiables (fibules, agrafe de ceinture, bracelets, etc.). Avec désormais 80 sépultures actuellement fouillées sur une surface d'environ 1000 m², la nécropole d'Urville-Nacqueville se range manifestement dans les grands ensembles funéraires de La Tène finale et appuie l'interprétation du site comme un habitat groupé (fig. 12). S'il est encore trop tôt pour dégager quelque conclusion que ce soit concernant l'organisation de cette nécropole, quelques remarques peuvent déjà être formulées.

19. Pour une synthèse des données anciennes, voir Lefort & Marcigny 2009a et 2009b.
20. Giot *et al.* 1986, 151.
21. Paris *et al.* 2001 ; Baron 2009.



Fig. 10. Clôture en clayonnage (cl. A. Lefort).




Fig. 11. Statères découverts à Urville-Nacqueville (cl. S. Nieto CNRS-IRAMAT).

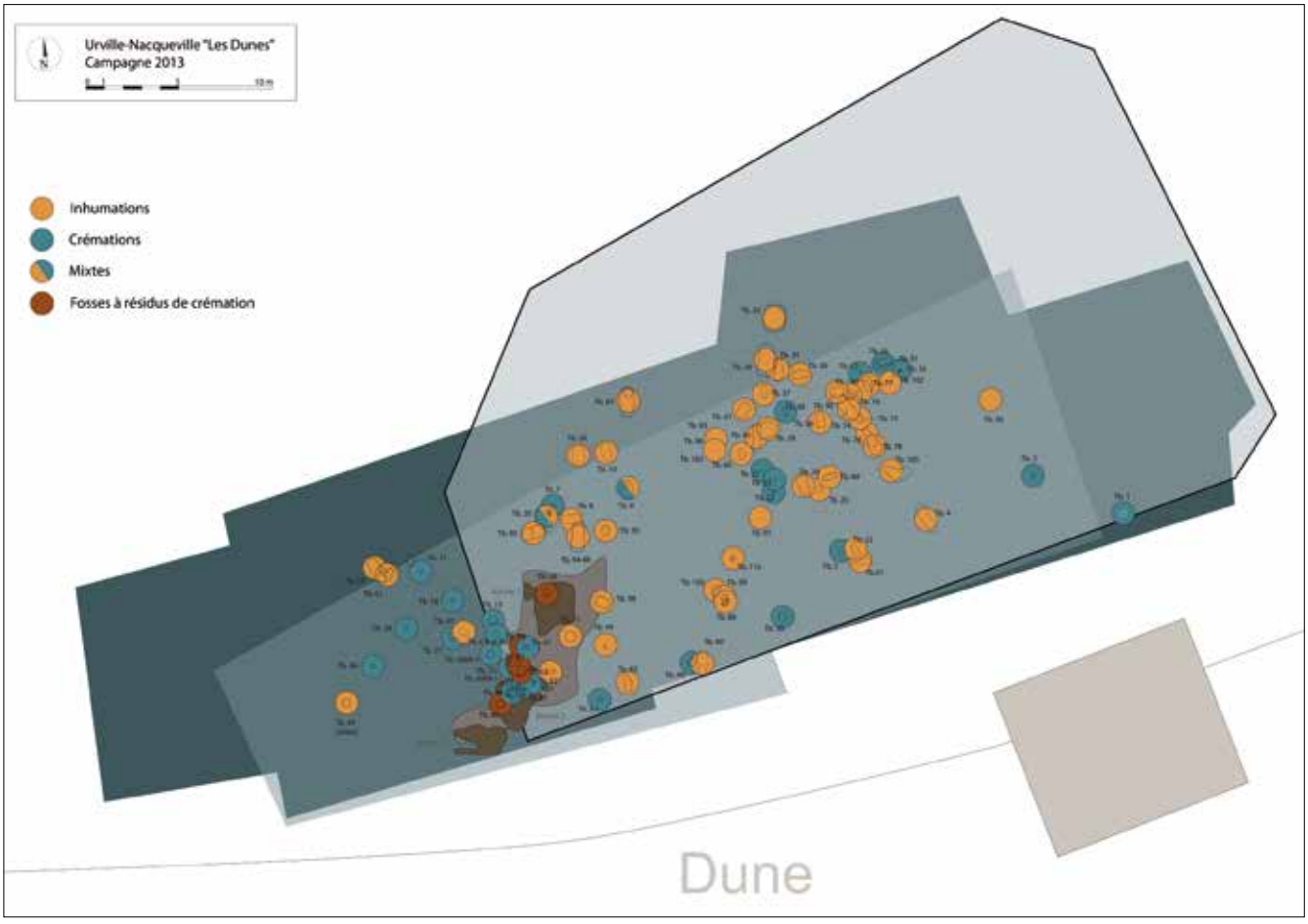



Fig. 12. Localisation des sépultures classées par type (DAO A. Lefort).

## *Les sépultures*

Pour l'heure, les sépultures se présentent sous trois formes principales. La première concerne les inhumations (44), la seconde, les crémations (28) et la troisième, l'association des deux pratiques au sein de la même sépulture (2). On doit également mentionner la présence de fosses à résidus de crémations (6) et d'une importante aire crématoire au sein de laquelle au moins trois bûchers ont pu être identifiés (fig. 13).

La crémation consiste généralement en un dépôt des restes osseux crémés dans une urne en céramique de forme haute et fermée (fig. 14). Pour l'heure, le dépôt dans un contenant en matériaux périssable ne s'est présenté qu'une seule fois (Tb. 46). La fosse destinée à abriter la crémation est quant à elle généralement limitée à la stricte dimension du contenant.

Les inhumations se présentent pour leur part généralement sous la forme d'un dépôt du corps sans orientation préférentielle, le plus souvent en position étendue en décubitus dorsal ou latéral à l'intérieur d'un contenant souple (linceul ou natte végétale) ou rigide (cercueils monoxyles). Six individus se distinguent toutefois par une flexion plus ou moins prononcée des membres inférieurs (fig. 15). Cette position, bien connue en Basse-Normandie durant le Premier âge du Fer et La Tène ancienne semble toutefois disparaître au début de La Tène moyenne, au moment même où l'on relève au contraire son développement outre-manche, et plus particulièrement dans le Dorset où elle s'impose au point d'y devenir caractéristique des pratiques funéraires régionales et d'y être désignée de manière éponyme sous l'appellation

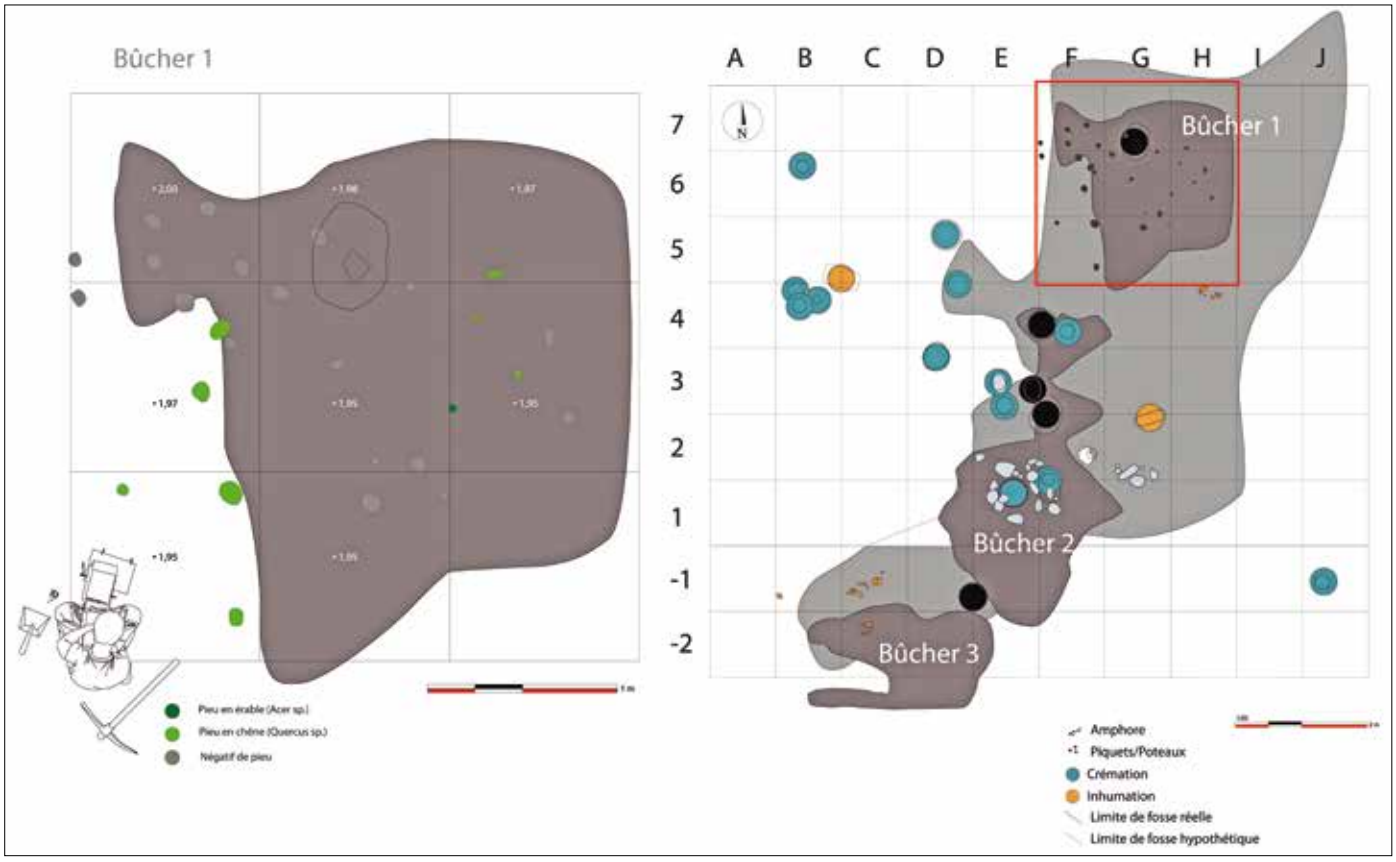



**Fig. 13 Plan de l'aire crématoire et du bûcher n°1 (DAO A. Lefort et F. Blondel).**

de "type durotriges"[22]. À Urville-Nacqueville, les individus inhumés dans cette position se distinguent également des autres inhumations par leur âge compris entre 16 et 30 ans tandis que tous les autres sont des sujets immatures âgés de moins de 10 à 14 ans.

Conformément à ce que l'on observe dans le reste de la Basse-Normandie et en Bretagne, les viatiques demeurent exceptionnels[23]. En effet, seules trois inhumations (Tb. 20[24], 87[25] et Tb. 89[26]) et deux crémations (Tb. 2 et Tb. 57[27], fig. 18) ont livré un dépôt funéraire. Cette situation est du reste tout à fait conforme à ce que l'on observe dans le reste de la Basse-Normandie à la même période[28].

Dans le cas des deux crémations dotées d'un dépôt funéraire, les objets n'ont pas été exposés au bûcher mais déposés intacts dans l'urne. L'absence de dépôt dans l'ensemble des autres crémations est toutefois trompeuse. Si elle confère en effet à ces sépultures une apparente modestie, la découverte au sein de l'aire crématoire et de certaines urnes de plusieurs fragments d'objets déformés par la chaleur témoigne au contraire d'une population relativement privilégiée. Il y a notamment été retrouvé des résidus de perles en verre, une perle en corail, des fragments d'or appartenant vraisemblablement à un torque (fig. 26), des pièces de char et de harnachement équestre (fig. 23 et 27), des pièces de jeu, des manches d'ustensiles

22. Fitzpatrick 2011.
23. Chanson *et al.* 2011.
24. Trois petits anneaux en alliage cuivreux.
25. Un bracelet en alliage cuivreux.
26. Quatre perles en lignite, une perle en verre, une perle en bois, une canine de canidé perforée en pendentif et un bracelet en alliage cuivreux.
27. Tb. 2 : "bracelet" en étain et Tb 57 : trois bracelets en alliage cuivreux.
28. Chanson *et al.* 2011.




Fig. 14. Exemple de sépultures à crémation (cl. A. Lefort).

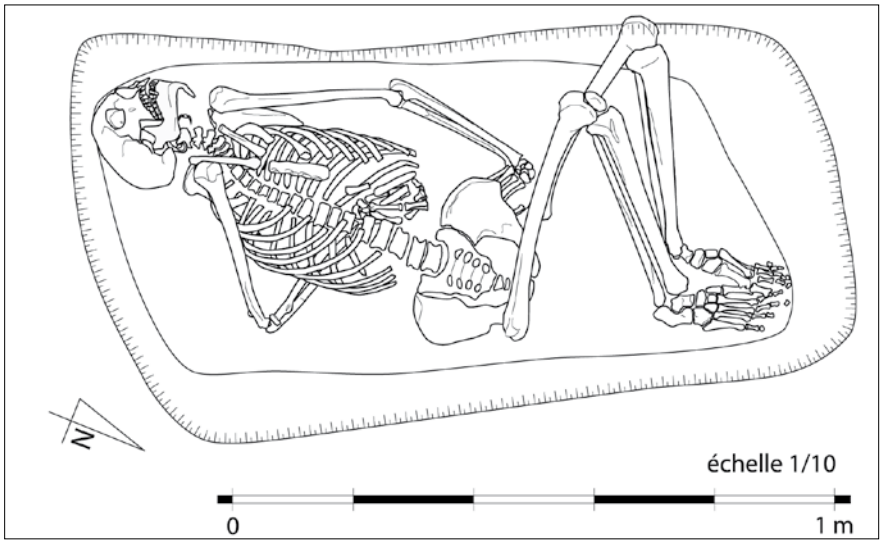



Fig. 15. Sujet mature présentant les membres inférieurs fléchis (DAO J. Loyer).

en os (fig. 23) ou encore un fragment de lampe à huile italique qui constitue à notre connaissance la première importation de ce type connue en Basse-Normandie (fig. 28). Des fragments d'objets calcinés similaires ont été retrouvés dans six urnes[29]. Leur caractère isolé et anecdotique au sein de l'ossuaire trahissent manifestement un prélèvement involontaire et fortuit au sein du bûcher en même temps que les ossement crémés du défunt.

### *L'aire crématoire*

Trois aires crématoires en place ont été mises en évidence au sein de la nécropole (fig. 13). À l'issue de la fouille aucun aménagement creusé comme une fosse destinée à accueillir les bûchers n'a été noté. Les couches de charbons, parfois conservées sur une épaisseur de 25 à 30 cm, reposaient directement sur une épaisse couche de sable fin de couleur grise sans aucune couche intermédiaire pouvant témoigner d'un quelconque aménagement.

29. Tb. 1 : ressort de fibule en fer ; Tb. 18 : ressort de fibule en fer ; Tb. 21 : ressort de fibule en fer ; Tb. 27 : anneau en os et perle en terre cuite ; Tb : 32 : forme et matériau indéterminé ; et Tb. 49 : forme et matériau indéterminé.

Le bûcher n°1 s'est pour sa part distingué par un aménagement spécifique et pour le moins inhabituel pour ce type de structure. Dans les derniers passes ont en effet été découverts plusieurs piquets et poteaux (diamètres compris entre 5 et 20 cm) épointé fichés verticalement dans le sable. Leur partie supérieure est systématiquement consumée par le feu tandis que la pointe s'est conservée grâce à l'humidité du sédiment. Si tous les pieux ne sont pas conservés, les négatifs encore visibles de ceux disparus permettent de restituer une ossature grossièrement rectangulaire (fig. 13). Sur les neufs pieux conservés et identifiables, huit sont en chêne et un est en érable. Ils sont de section et de débitage variable, soit circulaire et façonné dans une branche (ou un jeune arbre) soit résultant du fendage du demi ou du quart d'un bois au calibre plus important.

Cet aménagement spécifique de piquets plantés verticalement dans le sol ne revoit pas à l'image traditionnelle de l'*ustrinum* dont la construction repose traditionnellement sur un simple empilement de bûches horizontales posées à même le sol ou dans une fosse. Il renvoie au contraire à un ensemble architectural vraisemblablement plus ambitieux. Bien que l'état de l'étude anthropologique ne permette pas encore de déterminer si ce bûcher a connu un fonctionnement unique ou non, l'ensemble de ces piquets dessine cependant un plan relativement cohérent de régularité et de symétrie. Le plan dessine une banquette en T constitué d'une vingtaine de poteaux (fig. 13).

## *Données démographiques*

Du point de vu démographique (fig. 17), en l'état (donc en attente de l'exhaustivité des sépultures), seulement une trentaine de sujets sont adultes[30] (plus de 20 ans ou de taille adulte), alors que l'on compte 9 grands enfants/ou adolescents [10-19] ans et surtout 35 enfants de moins de 10 ans (ainsi que 5 autres immatures sans plus de précision). Plus exceptionnel encore, parmi ces enfants, 19 n'ont pas dépassé 2 mois de vie et 18 autres sont décédés avant 6 ans (fig. 16). Même si on sait que dans les populations pré-jennériennes (avant le vaccin contre la variole) le taux de mortalité des enfants de moins de 4 ans est très important, il est plutôt rare de retrouver ces proportions "naturelles" sur des sites funéraires protohistoriques. Une explication pourrait ici être liée à la profondeur d'enfouissement et à l'exceptionnelle conservation des niveaux les plus hauts. La plupart des tout-petits provient en effet de sépultures très peu profondes ou associées à des sujets adultes (donc en quelque sorte "protégé" par les tombes plus vastes des adultes).




**Fig. 16. Inhumation de sujet périnatal (cl. A. Lefort).**

| Âge social contemporain | Âge social romain (Valette-Cagnac 2003) périodisation et considération sociale | | | Âge biologique | Effectif nécropole |
|---|---|---|---|---|---|
| Adulte | Adulte (*juvenis*) | âge adulte | *Maturitas* | 21 et + | 23 |
| | | | | 20 | |
| | | | | 19 | 6 |
| | | | | 18 | |
| Adolescent | | | | 17 | |
| | | | | 16 | |
| | | | | 15 | |
| Enfant | Enfant (*Puer*) | âge de raison | *Infirmitas* | 14 | 3 |
| | | | | 13 | |
| | | | | 12 | |
| | | | | 11 | |
| | | | | 10 | |
| | | | | 9 | 6 |
| | | | | 8 | |
| | | | | 7 | |
| | Bébé (*Infans*) | âge animal | *Ferocitas* | 6 | |
| | | | | 5 | |
| | | | | 4 | 11 |
| | | | | 3 | |
| | | | | 2 | |
| Nourisson | Nourrisson (*Alumnus*) | | | 1 | 18 |
| | | | | 0 | |

**Fig. 17>. Effectif par classe d'âge de la nécropole.**

30. 23 individus reconnus + 7 urnes funéraires en attente d'être fouillées.

En l'état de l'étude, l'ensemble des classes d'âges au décès sont donc représentées dans des proportions conformes à la courbe d'une population naturelle. Ce premier constat signifie que l'accès à la nécropole n'obéit pas à une sélection des défunts en fonction de l'âge comme cela est cependant le plus souvent observé ailleurs en Gaule du Nord[31].

Si le critère de l'âge n'intervient vraisemblablement pas dans le recrutement de la nécropole, il semble toutefois présider dans le choix du traitement du corps. En effet, à l'exception des six possibles *crouched burials*, qui concerne des grands adolescents ou des adultes, la pratique de l'inhumation apparaît, en l'état de la fouille et de l'étude anthropologique, réservée aux sujets immatures tandis que la crémation concerne dans 80 % des cas des sujets adultes. On ajoutera que lorsque des sujets de moins de 10 ans ont été crémés, ces derniers sont toujours associés à un adolescent ou un adulte, au sein du même ossuaire et sont représentés par une quantité d'os qui exclu l'association aléatoire par erreur de ramassage sur une même aire de crémation utilisée successivement (entre 15 et 50 % de la masse d'os totale de l'urne).

### *Bilan provisoire*

Avec ces quelques informations, et en attendant évidemment l'étude globale, nous pouvons partir sur une hypothèse de travail quant à l'organisation sociale vue par le prisme des pratiques funéraires, à savoir :

– a priori, l'ensemble des sujets, hommes, femmes et enfants, semble avoir accès à la nécropole. Reste à déterminer, notamment grâce aux analyses ADN, si cet accès est véritablement ouvert à l'ensemble d'une communauté élargie ou bien s'il ne concerne qu'un nombre restreint de familles ;

– les sujets les plus jeunes n'ont pas accès au traitement par le feu, mais leurs cadavres sont placés au plus près des foyers ou bûchers, ou associés à des tombes d'adulte (y compris à crémation) ;

– les enfants de moins de 10 ans ont un accès rare à la crémation, et lorsqu'ils l'ont, ils sont toujours associés à un sujet plus âgé ;

– à partir d'une dizaine d'années, le traitement funéraire le plus fréquent est la crémation, même si l'inhumation perdure.

Les découvertes à venir et la poursuite de l'analyse devrait permettre d'affiner ces premiers résultats, dont le dépouillement s'avère très encourageant.

## Le mobilier

Si le site d'Urville-Nacqueville se distingue sur le plan régional par la présence de bâtiments circulaires ou par l'importance de sa nécropole, c'est également par la nature et la diversité de son mobilier qu'il tire une grande part son originalité. S'il n'est pas rare de mettre au jour des petits objets sur les sites bas-normands, ces derniers ne dépassent en revanche que rarement les quelques unités et leur variété reste bien souvent limitée[32]. On gardera cependant en tête que la carte archéologique des sites du Second âge du Fer fouillés en Basse-Normandie est très largement dominée par des établissements ruraux[33].

## Un assemblage divers et atypique

Au-delà de son originalité sur le plan régional, l'assemblage mobilier d'Urville-Nacqueville est particulièrement intéressant par le contraste qu'il impose avec la modestie des structures rencontrées jusqu'à présent sur le site, mis à part peut-être le bûcher n°1[34]. En effet, de nombreux objets mis au jour aussi bien dans l'habitat que dans la nécropole manifestent indubitablement le statut particulier du site et la prospérité de ses occupants ou du moins d'une partie d'entre eux. Parmi ces biens socialement valorisés on mentionnera en particulier la parure, le plus souvent en matériaux importés voire exotiques comme notamment l'ambre ou le corail, les pièces de jeux et de harnachement équestre ou encore mais peut-être surtout les statères mis au jour en position détritique au sein du secteur artisanal. À cela on doit aussi mentionner les amphores républicaines qui constituent vraisemblablement la part la plus visible des importations rencontrées sur le site.

31. Champagne : Le Goff *et al.* 2010 ; Centre-Île de France : Marion *et al.* 2010 ; Picardie : Pinard *et al.* 2010.
32. Vauterin *et al.* 2010.
33. Le Goff 2009 ; Lepaumier *et al.* 2010.
34. Cf. supra.

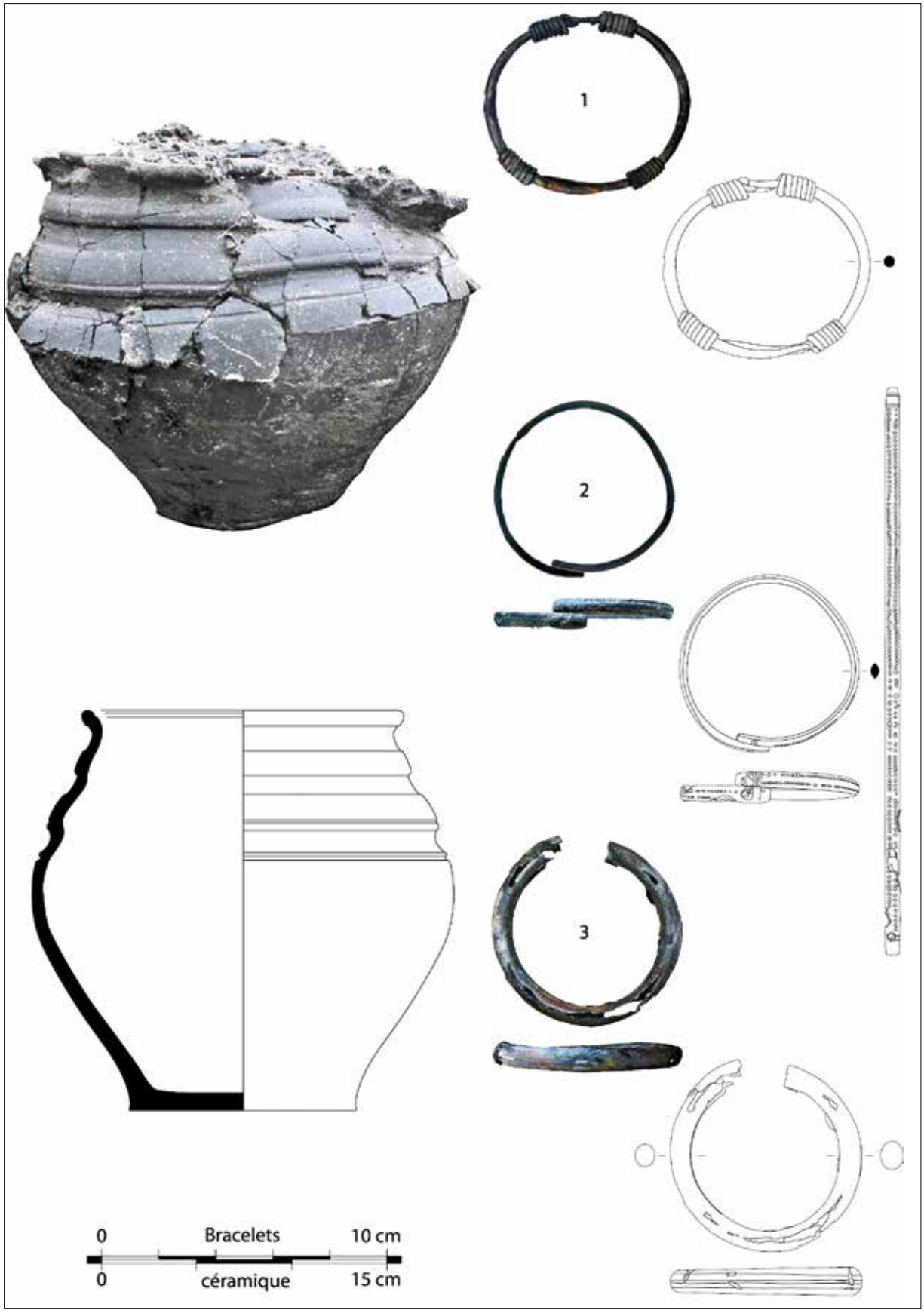



Fig. 18. Sépulture Tb. 57 et mobilier d'accompagnement contenu dans l'urne (clichés et DAO A. Lefort).

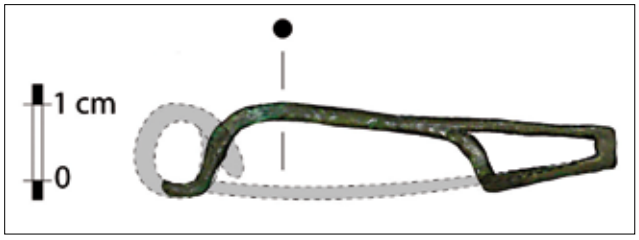



Fig. 19. Fibule en alliage cuivreux mise au jour anciennement dans le secteur artisanal (cliché et DAO A. Lefort).

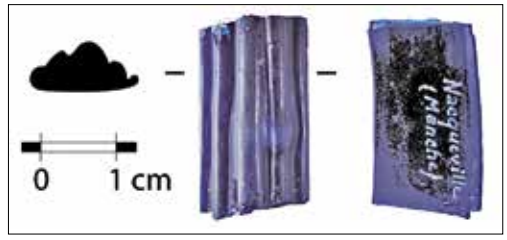



Fig. 21. Fragment de bracelet en verre issu des découvertes anciennes faites dans le secteur artisanal (cl. A. Lefort).

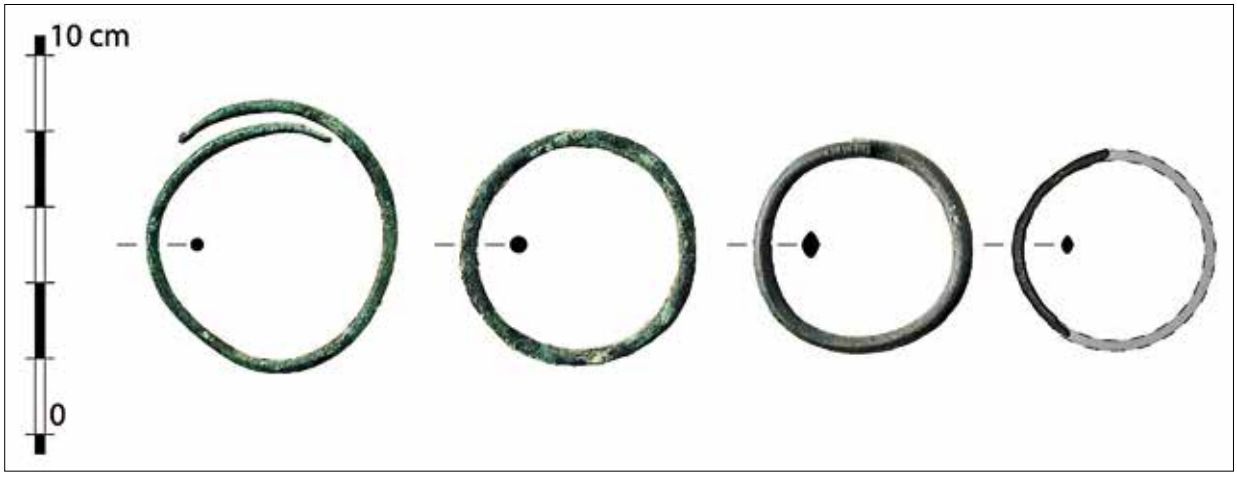



Fig. 20. Bracelets en alliage cuivreux découverts anciennement dans le secteur artisanal (cl. A. Lefort).

### *Les pièces de parure*

La parure est relativement bien représentée sur le site et concerne une vaste gamme de matériaux : alliages cuivreux, étain, or, lignite, verre, ambre et corail.

Les alliages cuivreux sont pour l'heure exclusivement réservés aux bracelets. Sur les six exemplaires complets mis au jour, trois proviennent d'une sépulture (tb. 57). Les autres furent mis au jour anciennement dans le secteur artisanal. Ces six exemplaires illustrent un répertoire varié dans la mesure où aucun n'appartient au même type (fig. 18 et 20).

L'étain dont la composition a été reconnue après examen au MEB[35] est représenté par un bracelet mis au jour dans une urne funéraire (tb. 2). L'objet étant en cours de restauration, sa section et son poids nous sont encore inconnus. L'interprétation comme bracelet n'est cependant pas totalement certaine et pourrait pourquoi pas être apparenté à un petit lingot.

La fouille fine et le tamisage systématique de l'aire crématoire a notamment permis de retrouver un fermoir de torque associé à plusieurs petits fragments de tôle et de billes (fig. 26) dispersés sur une surface inférieure à un mètre carré au sein du bûcher n°1. Les analyses métallographiques menées par S. Nieto (CNRS-IRAMAT, centre Ernest Babelon, Orléans) sur ces différents éléments indiquent qu'ils partagent tous la même composition métallique et proviennent donc vraisemblablement du même objet. L'or utilisé présente un titre de 99 % caractéristique d'un or affiné (pour l'analyse métallographique de ces fragments voir Lefort, Sillon et Nieto, à paraître). Le fermoir et les plaquettes de tôles sont des éléments constitutifs des

35. Analyse J.-B. Memet.

torques tubulaires de type IIIe[36]. Les billes renvoient pour leur part vraisemblablement à un dispositif décoratif semblable à celui des torques de Fenouillet.

En raison de la présence de l'atelier, il est difficile de faire la différence dans le secteur artisanal entre les bracelets en lignite brisés durant leur dernière étape de fabrication et ceux brisés au cours de leur utilisation. En revanche quatre exemplaires ont mis au jour dans la nécropole, trois complets, le dernier brisé (fig. 23).

En ce qui concerne le verre, un bracelet de couleur bleu cobalt et deux perles en verre bleu (cobalt ?) furent mise au jour anciennement[37]. Le bracelet (fig. 21) s'inscrit dans le groupe 7a de la typologie de Haevernick et à la série 17 de la typologie appliquée à Manching par R. Gebhard[38].




Fig. 22. Dé à jouer découvert par C. Peuchet dans le secteur artisanal (cl. J.-M. Yvon).



Fig. 23. Mobilier divers provenant de la nécropole (cl. A. Lefort).




36. Hautenauve 2005, 76-78.
37. Rouxel 1923-1924 ; Lemière 1980.
38. Gebhard 1989a, 1989b et 1989c.

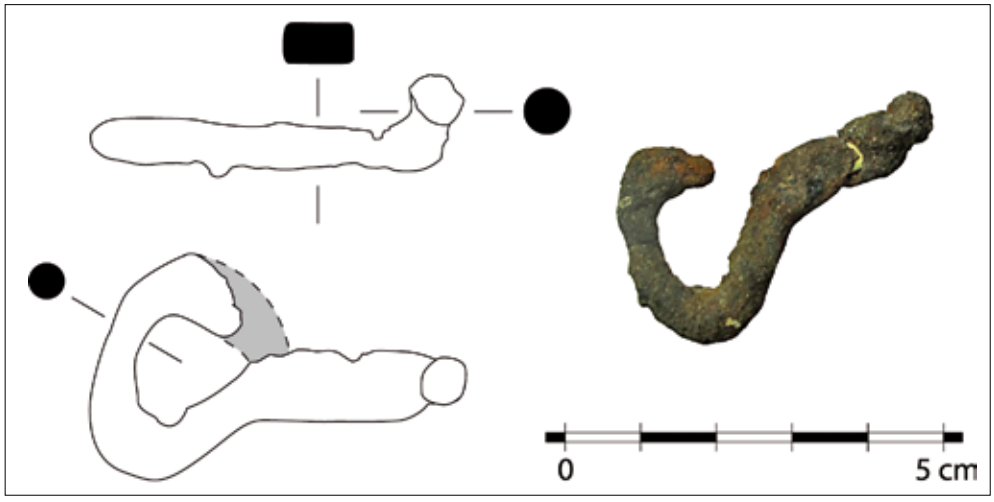



Fig. 24. Agrafe de ceinture retrouvée dans l'aire crématoire (cliché et DAO A. Lefort).

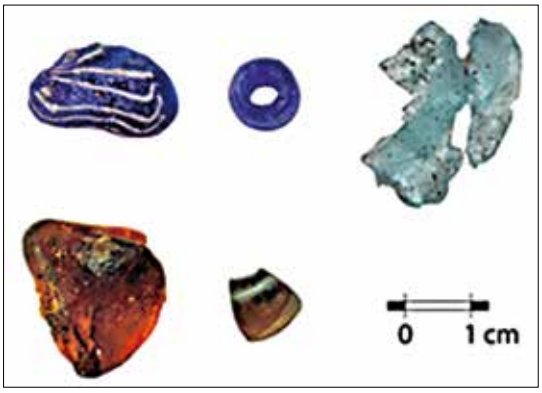



Fig. 25. Mobilier en verre issu de l'aire crématoire (cl. A. Lefort).




Fig. 26. Fermoir et fragments de torque mis au jour dans l'aire crématoire (cl. S. Nieto CNRS-IRAMAT).

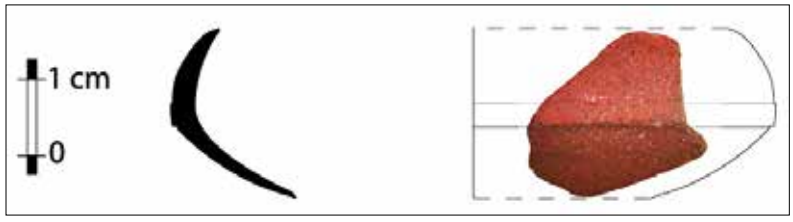



Fig. 28 Tesson de lampe à huile provenant de l'aire crématoire (cliché et DAO A. Lefort).

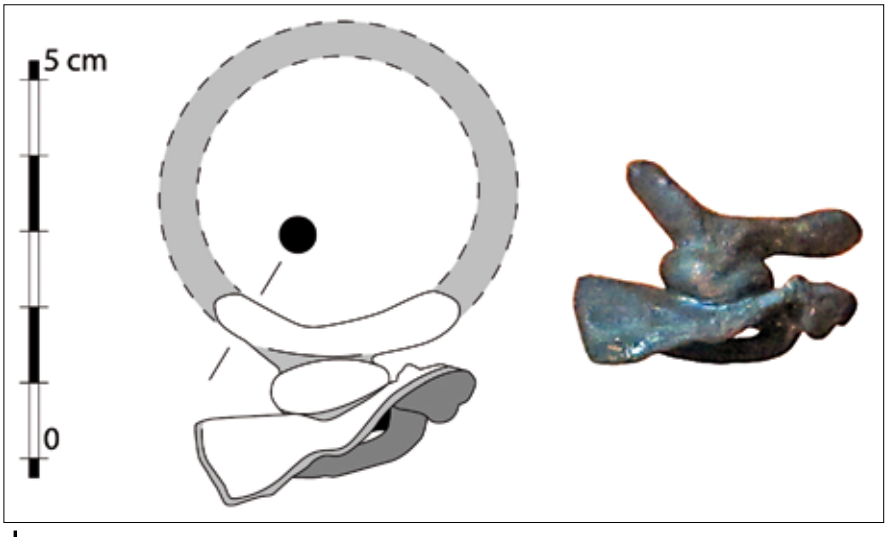



Fig. 27. Anneau passe-guide découvert dans une fosse à résidus de crémation (cliché et DAO A. Lefort).

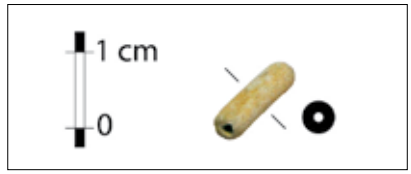



Fig. 29 Perle en corail issu de l'aire crématoire (cliché et DAO A. Lefort).

Au début du XX^e^ s., G. Rouxel avait mis au jour une perle en ambre de 13 mm de diamètre[39]. Cette perle a aujourd'hui disparu et aucune autre n'a pour le moment été retrouvée sur le site. Bien qu'il s'agisse encore d'un élément isolé dans l'assemblage mobilier du site, ce type de parure est à notre connaissance inédit en Basse-Normandie. De manière générale, la parure en ambre demeure rare dans le nord-ouest de l'Europe. Difficilement quantifiable, elle ne se rencontre que dans les habitats groupés[40]. On en compte 2 à Levroux[41] et 5 à Meare Lake Village[42]. Trois perles seulement ont été mises au jour sur le *hillfort* de Danebury, toutes phases confondues, alors que les trois quarts du site ont été fouillés[43]. Par ailleurs, en dépit de l'ampleur des fouilles entreprises à Hengistbury Head depuis le début du XX^e^ s. et du nombre important d'importations mises au jour, aucun objet en ambre n'a été retrouvé dans un contexte de l'âge du Fer[44].

Deux perles en corail a également été découvertes dans la nécropole. La première provient de l'aire crématoire et est complète (fig. 29). La seconde n'est qu'un petit fragment retrouvé au sein d'une urne. Elles présentent une forme tubulaire similaire à celle mise au jour à Danebury[45]. Ce matériau est également très rare sur le plan régional. Le seul cas que nous connaissions étant celui de la paire de phalères découverte dans la tombe à char d'Orval et dont le décor est composé par des incrustations de corail[46].

### *Les pièces de jeu et de harnachement équestre*

La fouille menée par C. Peuchet en 1995 dans l'habitat avait permis de mettre au jour un dé en os parallélépipédique (fig. 22). Cinq nouveaux exemplaires ont été découverts dans le cimetière à l'emplacement du bûcher n°3 où ils étaient associés à d'autres petits éléments de tabletterie dont certains peuvent correspondre à des pièces de jeu (fig. 23). Peu fréquents dans les habitats ruraux, ces petits objets se retrouvent régulièrement sur les habitats groupés de La Tène finale[47]. On connait trois exemplaires découvert sur les deux sites de Meare[48]. Cinq autres exemplaires ont été mis au jour à Glastonbury[49] et de nombreux déchets de fabrication attestant d'une production en série ont été mis en évidence à Levroux[50].

On doit également mentionner la découverte dans l'aire crématoire et dans une fosse à résidu de crémation de deux anneaux passe-guide trop altérés pour en distinguer le type. Ils conservent néanmoins leur base et leur système d'attache caractéristique (fig. 27). Ces deux pièces renvoient à un autre élément de harnachement mis au jour au sein du bûcher n°1. Il s'agit de trois fragments recollant entre et formant la moitié d'un élément de mors (*cheek piece*) en andouiller de cerf (fig. 23). Relativement fréquents dans les habitats groupés britanniques, la présence de ces objets sur le bûcher est un indicateur fort de la prospérité du défunt ; le cheval jouant un rôle central dans l'affirmation du statut social dans les sociétés protohistoriques.

### *Les monnaies*

Dans les années 1820, la plage d'Urville-Nacqueville s'était déjà distinguée par la découverte d'un important dépôt monétaire. Rapidement dispersé et aujourd'hui perdu, il était constitué d'environ 400 à 500 statères[51]. Depuis cette date, huit statères et un quart de statère[52] isolés ont été mis au jour dont cinq en contexte archéologique (fig. 11).

Outre la découverte d'exemplaires en contexte, l'intérêt des monnaies d'Urville-Nacqueville réside notamment dans leur faciès puisque à ce jour, 50 % des monnaies isolées sont des émissions locales tandis que les 50 % restants

39. Rouxel 1913 ; Rouxel 1923-1924.
40. Cunliffe 1984, 396.
41. Buchsenchutz *et al.* 1994.
42. Gray 1966, 284, pl. LIV.
43. Cunliffe 1984, 396, fig. 7.42.
44. Trois perles ont en revanche été retrouvées dans un tumulus de l'âge du Bronze jouxtant le site (Cunliffe 1987, 48, 58, fig. 42).
45. Cunliffe 1984, 396, fig. 7.42, n°5.4.
46. Lepaumier *et al.* 2009a ; Lepaumier *et al.* 2009b ; Lepaumier *et al.* 2011.
47. Déchelette 1914, 1396-1398, fig. 623.
48. Gray 1966, 295-297, pl. LV.
49. Bulleid 1917, 407-409, fig. 146.
50. Krausz 2000.
51. Lambert 1844, 157.
52. Ce dernier découvert en 1899 a aujourd'hui disparu et n'est donc pas pris en compte dans cet article. Identifié successivement comme Osisme (Bigot 1935) puis Vénète (Peuchet-Geilenbrügge *et al.* 1994), on a cru le reconnaître plus récemment dans le médailler de Cherbourg sous le n°25 (statère coriosolite), qui ne correspond en fait pas à une découverte sur le site (Lefort & Marcigny 2009a et 2009b). Ce quart de statère se range en réalité dans la série des émissions bas-normandes au sanglier.

appartiennent à des ateliers extrarégionaux. Les frappes régionales sont illustrées par les statères aux sangliers et à la lyre en cimier autrefois attribuées aux baïocasses mais dont l'aire de diffusion s'étend en réalité depuis la pointe du Cotentin jusqu'au Pays de Caux[53]. Les émissions extrarégionales sont pour leur part représentées par trois globules à la croix et un statère biface dont les aires de circulations trouvent une cohérence avec les émissions bas-normandes par l'extension de leur aire de circulation dans le sud de l'Angleterre (fig. 33-34-35). Pour tous les détails concernant les monnaies du site et leur analyse métallographique nous renvoyons le lecteur à un article récemment soumis à la *RAO*[54].

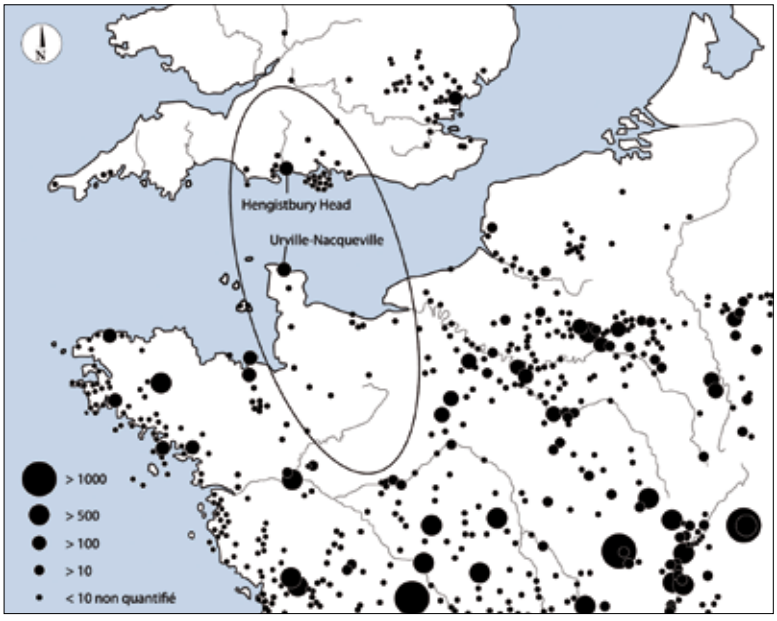



Fig. 30. Carte de répartition des amphores mises au jour dans le nord de la Gaule et le sud de la Bretagne insulaire (Sources : Poux 2004, Carver 2001 et Fitzpatrick 1985).

## *Les amphores républicaines*

Pour l'heure 216 tessons pour un poids de 20,5 kg ont été mis au jour à l'occasion des fouilles actuelles. Ils s'ajoutent à ceux, non quantifiés, découverts précédemment par G. Rouxel et C. Peuchet et porte le nombre minimum d'individu à 15 sur la simple base du comptage des lèvres différentes (fig. 31). Ce nombre minimum est certainement très en dessous de la réalité. Un rapide examen des pâtes permet en effet de doubler assez largement cette estimation. Sur la base des volumes généralement mesurés par ailleurs sur les amphores de type Dressel 1A[55], les quinze exemplaires d'Urville-Nacqueville ont a eux seuls permis d'acheminer entre 250 et 360 litres de vin sur le site.



Fig. 32. Tessons d'amphores provenant de la nécropole et présentant une fragmentation caractéristique d'un bris volontaire (cl. C. Damourette).

53. Delestrée & Tache 2004, 77 ; Guihard 2011, 87-88 et 111, fig. 40.
54. Lefort *et al.*, à paraître.
55. Tchernia 1986, 313.

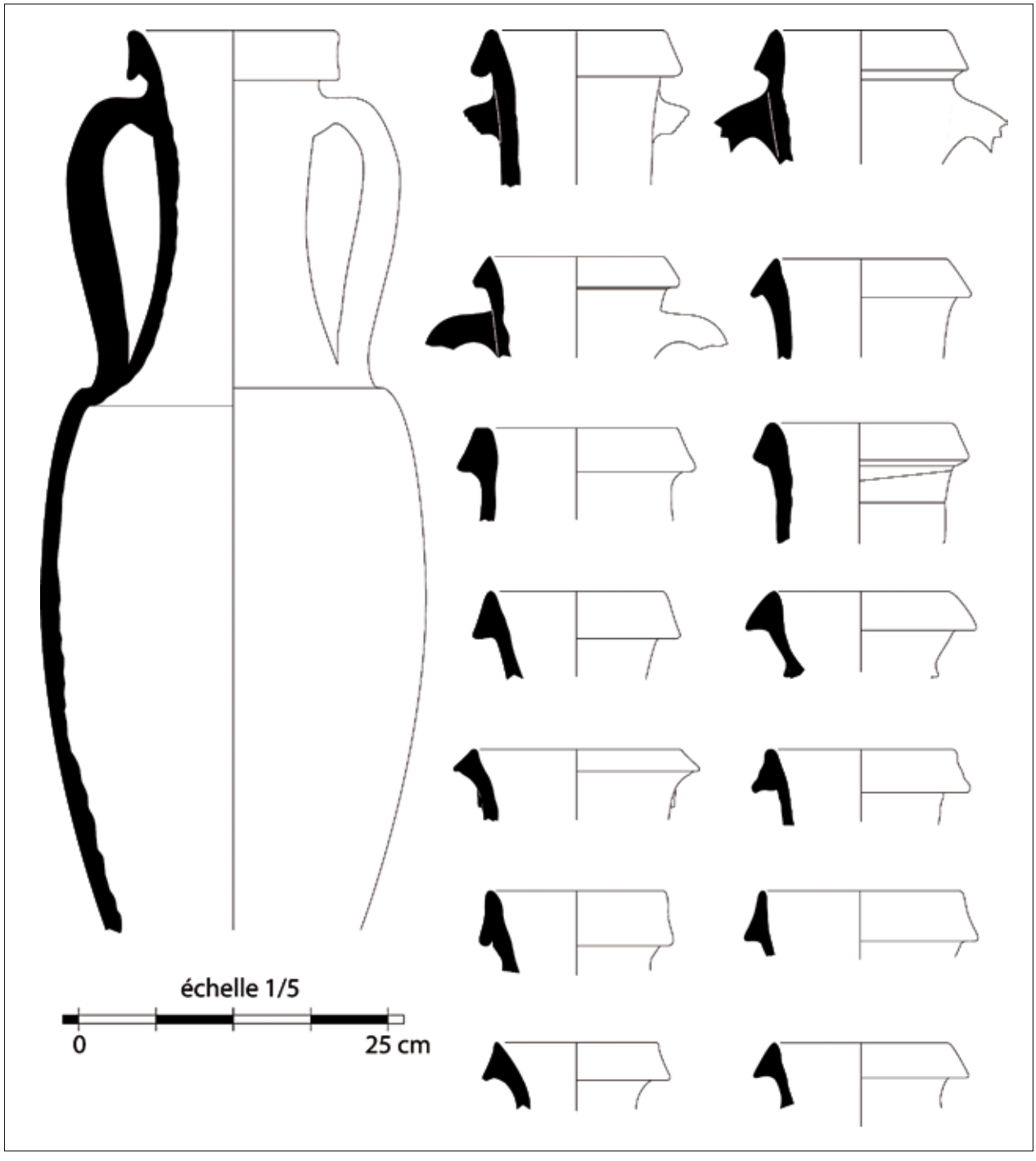



Fig. 31. Amphores républicaines mises au jour dans les deux secteurs du site (DAO A. Lefort).

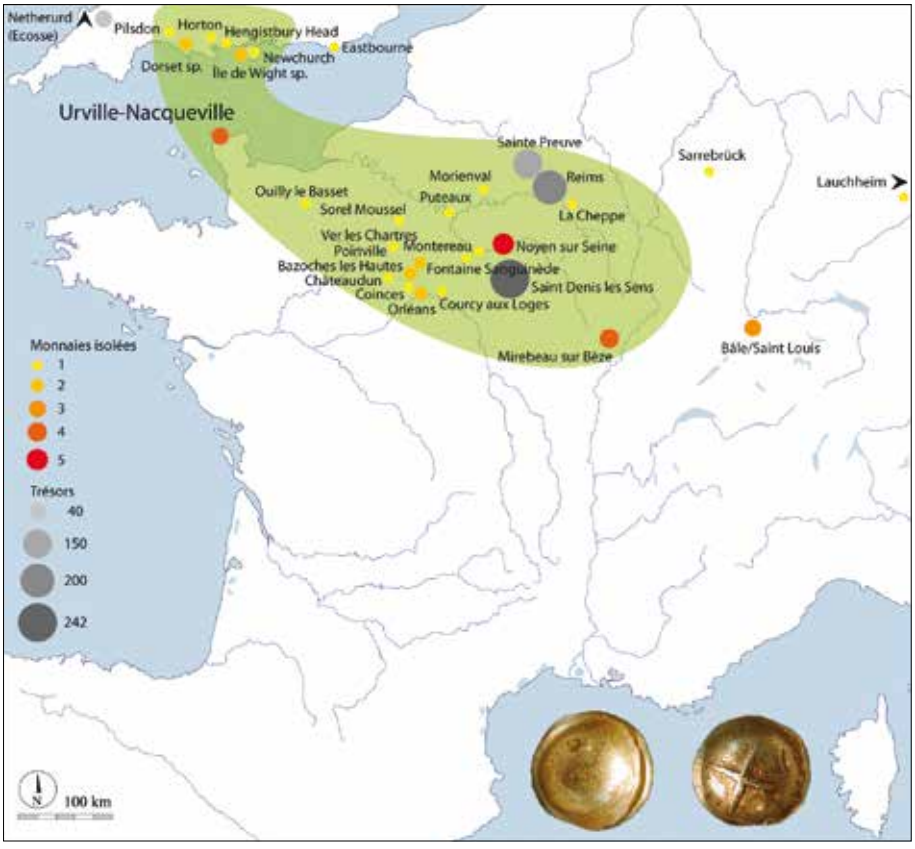



Fig. 33. Aire de circulation des globules à la croix / Gallo-Belgic Xb (DAO A. Lefort. Source : *Oxford Celtic Coin Index*, Barrandon *et al.* 1993 et Haselgrove 2009).

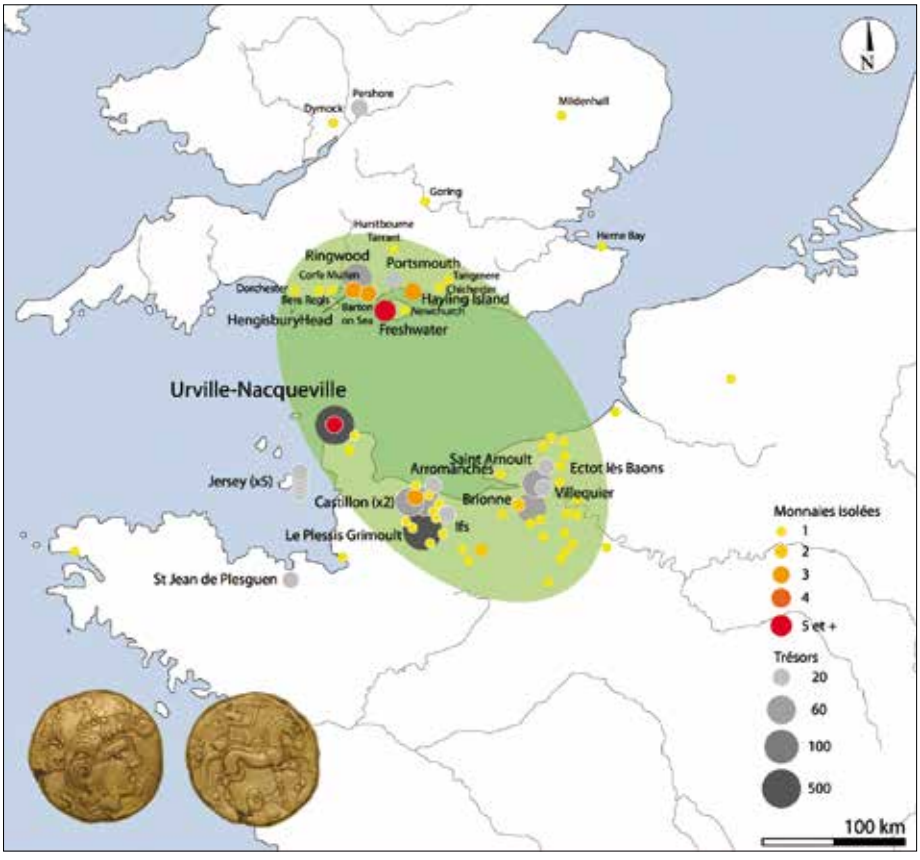



Fig. 34. Carte de répartition des statères à la lyre et au sanglier en cimier (DAO A. Lefort. Source Angleterre : *Oxford Celtic Coin Index* ; Source Continent : de Jersey 1994, map 24 et Guihard 2011, fig. 40).

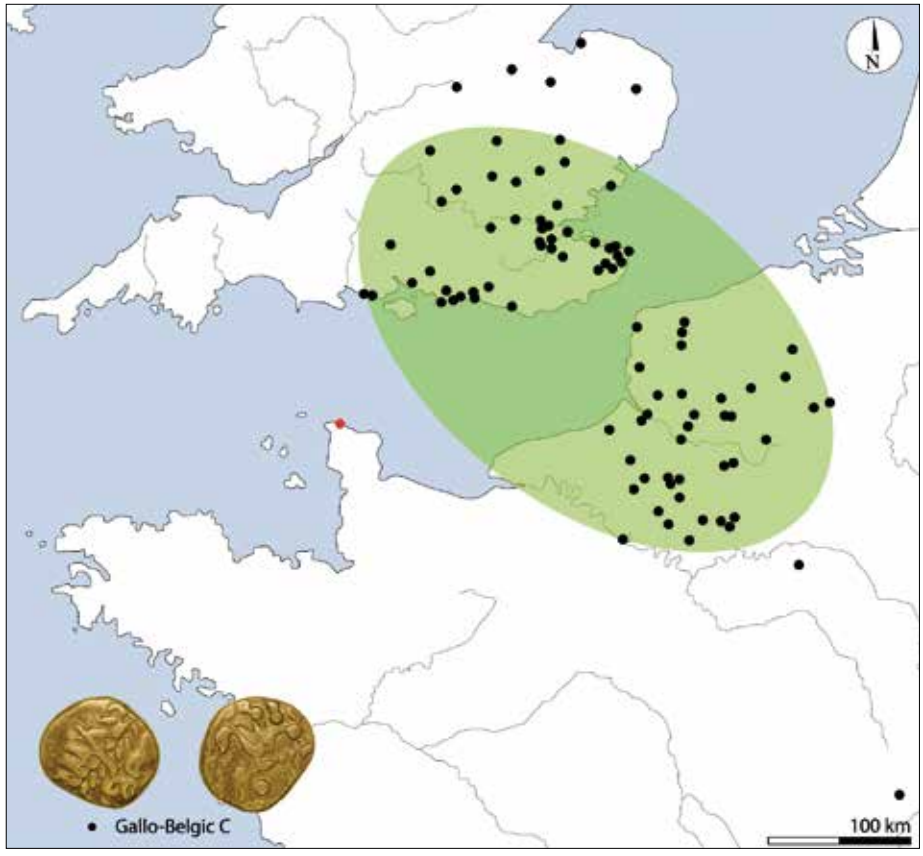



Fig. 35. Carte de répartition des statères biface / Gallo-Belgic C (DAO A. Lefort. Source : Sills 2003, map 25 à 27).

Les tessons se rencontrent dans les deux secteurs. 85 tessons appartenant à au moins 12 individus proviennent de l'habitat. Les 131 autres appartenant à au moins 3 individus proviennent de la nécropole. Dans le secteur artisanal plusieurs fragments de cols ou d'épaulement portent sur certaines cassures des traces d'abrasion volontaire qui témoigne d'amphores débitées et ébavurées en vue d'être recyclées en jarres de stockage et en entonnoirs. Ce type de remploi est fréquemment documenté dans des contextes artisanaux et miniers, et notamment sur les sites de production de sel où ces amphores recyclées étaient utilisées pour le stockage et la concentration de la saumure[56]. Si certaines de ces amphores renvoient vraisemblablement à un remploi et ne peuvent donc être considérés à elles seules comme la preuve d'une consommation du vin sur place, la centaine de tessons retrouvés dans la nécropole attestent bien pour sa part du rôle joué par le vin dans la cérémonie funèbre. Leur fragmentation caractéristique de bris systématiques (fig. 32) et leur association avec des foyers culinaires et des reliefs de repas indique en effet des pratiques de libation dans le cadre de banquets funèbres organisés au sein de l'espace funéraire consacré.

L'ensemble des amphores du site appartiennent au type Dressel 1A, à l'exception peut-être d'un col à la transition entre le type gréco-italique et Dressel 1A (fig. 31, n°10). L'absence du type Dressel 1B est notable et constitue l'un des arguments plaidant pour un déclin de l'activité du site à la fin de La Tène D1b ou au début de La Tène D2, soit vers 80 a.C.

En dépit d'une activité archéologique soutenue dans le reste de la région, le lot d'Urville-Nacqueville est encore largement isolé en Basse-Normandie, et ne trouve de véritable pendant que sur le site d'Hengistbury Head sur la rive opposée (fig. 30).

56. Poux 2004, 93 et 215.

## Matières premières et témoins d'activités artisanales

### *Le lignite*

Le travail du lignite est clairement reconnu sur le site grâce aux nombreux déchets de taille mis au jour entre la fin du XIXe et le début du XXe s. et durant nos fouilles (fig. 9). Aux 86 pièces (4,5 kg) conservées au Musée E. Liais de Cherbourg et aux 20 autres dans les réserves du Musée de l'Homme à Paris (non pesées), les fouilles menées en 2010 dans le secteur artisanal on permis d'ajouter 46 pièces supplémentaires faisant ainsi passer le corpus à 152 fragments pour 6,1 kg. On ne peut que relativiser l'importance de ce lot en comparaison avec les 263 kg (21 000 pièces) mis au jour sur le site de Mšecké Žehrovice ou aux quelques 330 éléments recueillis à Montcombroux[57]. Néanmoins, contrairement aux sites tchèque et auvergnat, qui se situent tous deux à proximité immédiate de gisements, le site d'Urville Nacqueville se trouve pour sa part à plus de 100 km des ressources les plus proches (Kimmeridge, Dorset) et constitue dans cette perspective un lot d'autant plus significatif qu'il s'agit à ce jour du seul centre de production tel que défini par A. Baron à avoir été reconnu dans le nord-ouest de la France[58]. Il faut également garder à l'esprit que les conditions de découverte (essentiellement des ramassages de surface après tempêtes), n'offrent qu'un aperçu tout relatif du corpus initial. Il est donc difficile de quantifier l'importance réelle de cette activité sur le site et d'estimer s'il s'agit d'une activité courante ou plus épisodique. Les diverses expérimentations de taille par façonnage manuel que nous avons pu mener sur du lignite de Kimmeridge avec une gouge creuse et un percuteur nous ont assez rapidement permis d'obtenir des palets en environ un quart d'heure. Il fallait ensuite une demi-heure supplémentaire pour obtenir un anneau ébauché. On peut raisonnablement estimer sur cette base qu'un tailleur expérimenté pouvait réaliser un bracelet à jonc lisse en un peu moins d'une heure. Un bracelet à jonc décoré devait pour sa part demander d'avantage de temps mais aussi requérir une véritable technique. À titre de comparaison, le temps nécessaire à la fabrication d'un bracelet en verre est de l'ordre de trois minutes[59].

Si la question de l'origine de la matière première a fait couler beaucoup d'encre entre la fin du XIXe et le début du XXe s., les différentes hypothèses proposées se sont néanmoins accordées sur son caractère exogène[60]. Depuis la fin des années 1980, on s'accorde désormais à la suite de P.-R. Giot à reconnaître une origine britannique[61] où les gisements de Kimmeridge ont alimenté de nombreux ateliers britanniques durant l'âge du Fer[62]. Différentes méthodes ont été mises en place afin de valider ou non cette hypothèse mais ces dernières montrent cependant de fortes variabilités des éléments mineurs au sein même des échantillons et rendent ainsi difficile de confirmer à 100 % la filiation entre les gisements de Kimmeridge et les objets d'Urville. Cette hypothèse est néanmoins la plus vraisemblable. Les analyses par spectrométrie de masse réalisées sur les découvertes anciennes et celles faites en fouilles ont notamment permis de certifier que le lignite employé à Urville-Nacqueville ne provient ni des gisements de l'Allier ni de ceux de Bohême. En outre, en dépit de différences notables, les gisements de Kimmeridge sont les seuls à présenter une aussi grande variété et il tout à fait possible que l'échantillonnage géologique de référence réalisé sur place soit insuffisant. En conclusion, les analyses d'A. Baron indiquent que le lignite de Nacqueville provient soit de différentes couches de Kimmeridge dont certaines ont échappé à l'échantillonnage soit de différents gisements encore inconnus[63]. Des gisements sont notamment repérés dans la Sarthe et dans la région du Havre en Seine Maritime

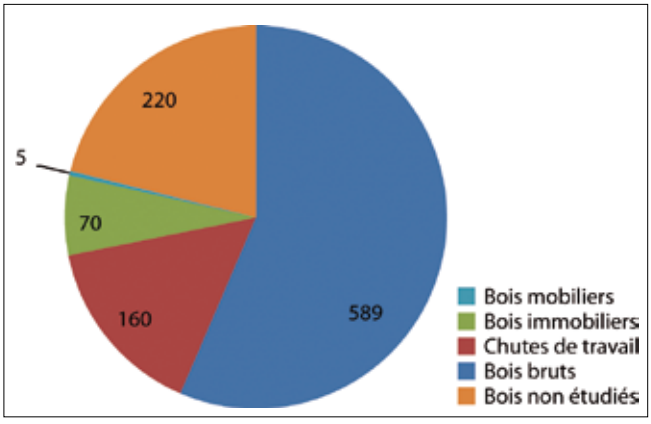



**Fig. 36. Proportion des différents types de bois découverts à Urville-Nacqueville (DAO F. Blondel).**

57. Baron 2009, 91 et annexe 4.
58. Baron 2009, 88 et fig. 36.
59. Guillaumet 2009.
60. Cf. supra.
61. Giot *et al.* 1986, 151.
62. Calkin 1953 ; Baron 2009.
63. Baron 2009, 215 ; Baron dans Lefort 2012.

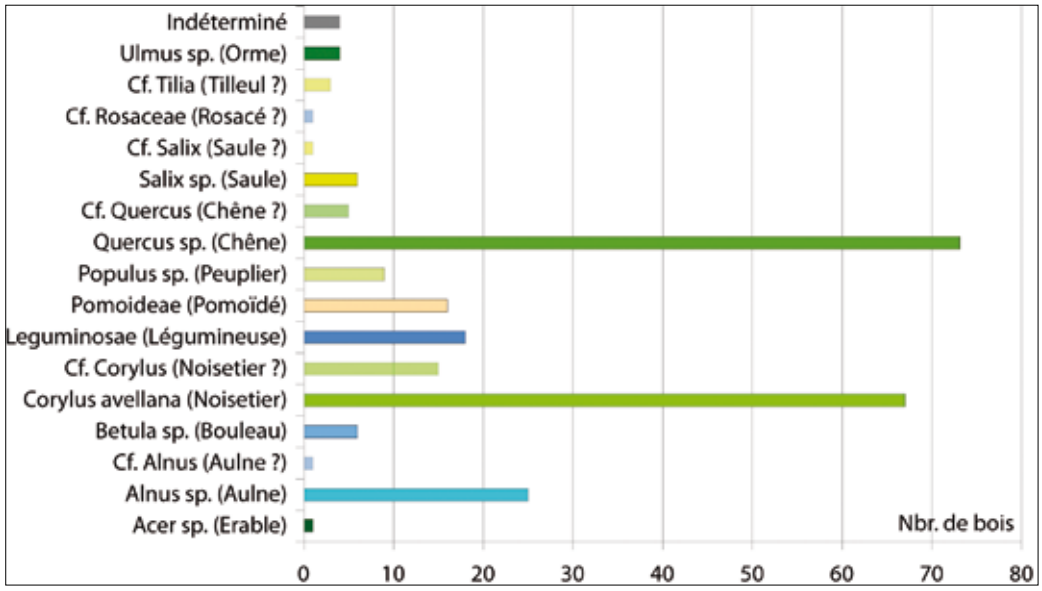



**Fig. 37. Graphique en barre représentant les différentes essences reconnues sur le site ainsi que leur proportion (DAO F. Blondel).**

mais aucun indice d'exploitation n'a à ce jour été mis en évidence. Cette difficulté à établir une filiation entre le matériau et le gisement vaut également pour les bracelets découverts sur le site de Paule[64]. On ajoutera cependant que dès qu'une analyse de provenance sur un objet breton ou normand aboutit, elle conclut à une origine kimméridgienne. C'est notamment le cas du vase de Saint-Gatien-des-Bois dans le Calvados (fig. 8)[65] et des objets de l'île d'Yoch[66]. Un autre argument en faveur d'une importation britannique réside dans le façonnage au tour qui en tant que spécificité insulaire pourrait illustrer un échange de savoir faire technique[67].

### *Le travail du bois et de l'os*

La conservation de certains matériaux organiques a permis rencontrer de nombreux bois parmi lesquels des branches, brindilles (589 NR) objets manufacturés (70 NR) mais également des déchets de taille (160 NR) attestant d'un travail sur place (fig. 36). Le faciès taxonomique des essences identifiées sur le site se compose majoritairement de chêne et de noisetier (fig. 37). Quelques bois comme l'aulne, les pomoïdés, le peuplier ou encore les légumineuses sont en proportion remarquable. La plupart des autres essences identifiées, orme, tilleul, rosacé, saule, bouleau et érable, ne sont attestées que par quelques individus.

Les déchets se présentent sous deux formes principales : les copeaux et les chutes. On les retrouve indistinctement dans l'ensemble des niveaux de comblement des fossés du secteur artisanal, ce qui indique une activité régulière plutôt qu'un épisode unique comme l'implantation du site par exemple. L'identification anatomique de ces chutes de travail révèle l'exploitation de cinq essences sur le site : le chêne et le noisetier sont majoritaires tandis que l'aulne, le bouleau et l'orme sont plus rarement représentés. Si le travail du bois concerne naturellement l'entretien des bâtiments et des clôtures, il concerne vraisemblablement aussi la fabrication de meubles et d'objets divers. Trois fragments de planches de dimensions et d'essences différentes (entre 400 et 750 mm de longueur ; chêne, aulne et pomoïdé) ont notamment été recueillis dans le fossé de l'enclos St. 1. Deux sont percées de trous circulaires ou losangiques et pourraient éventuellement correspondre aux montants d'une échelle, mais la fragmentation générale de ces bois ne permet pas de déterminer leur fonction.

64. Baron 2009, 212.
65. Paris *et al*. 2001.
66. Baron 2009, 216.
67. Baron 2009, 82.

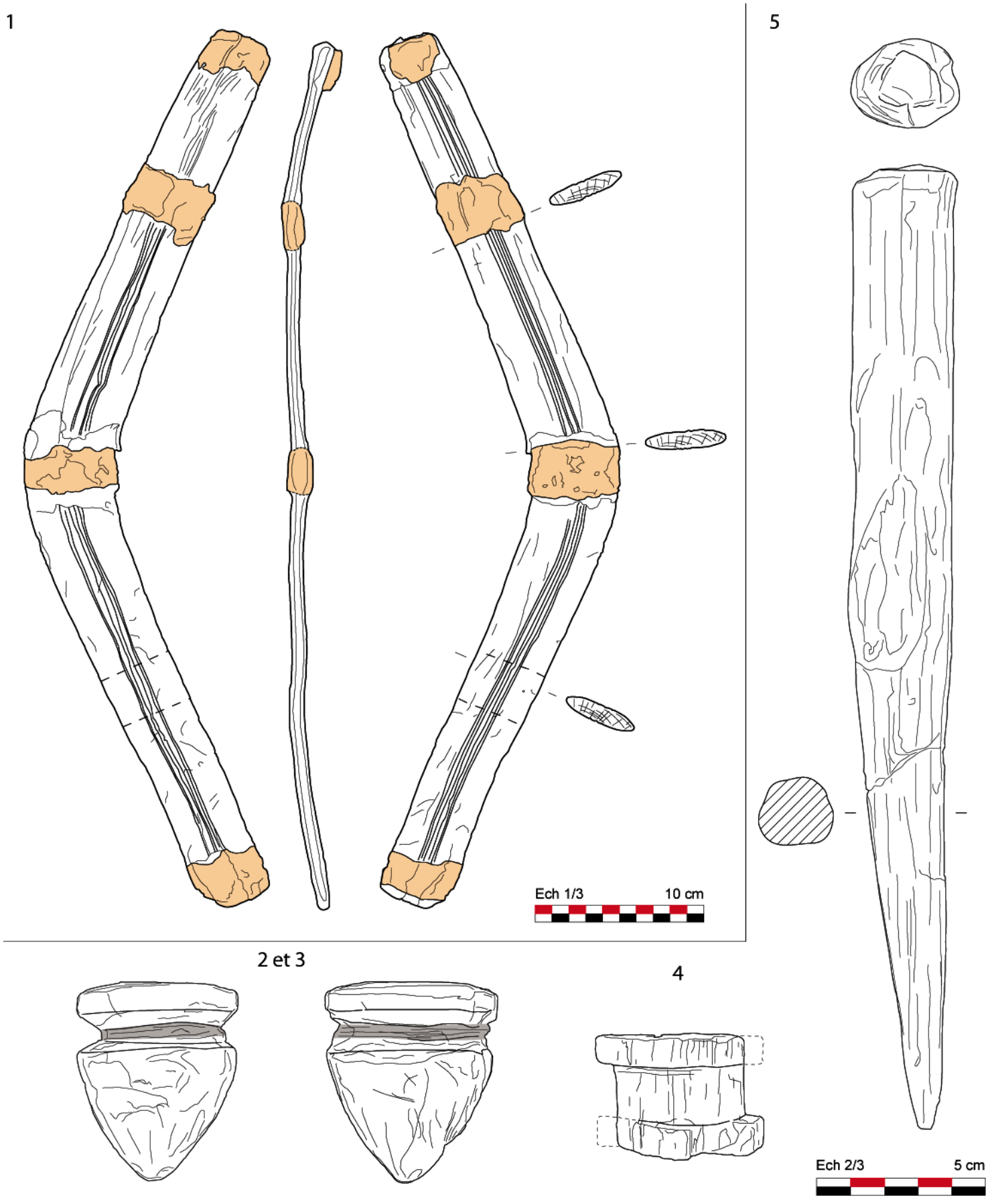



Fig. 38. Objets en bois mis au jour dans le secteur artisanal (DAO F. Blondel).

Cinq objets complets ont été mis au jour sur le site. Ils proviennent tous du secteur artisanal. Il s'agit d'un bâton de jet (fig. 38, n°1), d'une bobine (fig. 38, n°4), d'un possible poinçon (fig. 38, n°5) et de deux objets dont la fonction demeure inconnue (fig. 38, n°2). Le bâton de jet est sans conteste la découverte la plus originale de cet ensemble. Découvert dans un dépôt particulier au sein du fossé (St. 02). Elle a été réalisée dans une branche de pomoïdé sélectionné pour sa courbure (fig. 38.1). Celle-ci a été aplanie et profilée en forme d'amande à l'aide d'un outil tranchant. Les ailettes sont plus fines et légèrement relevées permettant la stabilité de sa trajectoire lors des lancers. Trois cannelures (ou gouttières) décoratives ont été réalisées sur les deux faces de l'arme. L'objet a été perfectionné dans un second temps. En effet, cinq appliques en fer ont été ajoutées, sans doute pour servir de lests. Elles mesurent quelques centimètres de large et sont enroulées autour des ailettes avec un espacement régulier, puis fixées par clouage. La plaque centrale, plus grosse que les autres a été ajustée par un creusement grossier dans le bois. L'arme mesure 280 et 282 mm pour chacune des ailettes, soit une envergure de 517 mm, et une largeur variable, entre 40 mm pour les ailettes et 53 mm au centre. Les épaisseurs varient peu : de 7 mm, pour les extrémités, à 11 mm au centre. L'arme est quasiment symétrique : seulement deux millimètres de différences en longueur à l'entre-axe des ailes et un millimètre pour leur largeur et leur épaisseur. Si ce type d'arme est connu depuis le Néolithique[68], il s'agit du premier exemplaire découvert pour l'époque gauloise[69].

Les bois ne présentant aucune trace d'outil ou de mise en forme sont très largement majoritaires. Ils sont pour l'essentiel de nombreux fragments de branche et de brindille. Seules les branches à proximité des pieux et parfois encore clayonnées sont considérées comme des éléments architecturaux : les claies. Les restes de ces bois sont un bon marqueur écologique. Il est le résultat d'un ramassage arbitraire ou non de bois pour un usage varié : stockage, construction ou chauffage par exemple. L'indentification anatomique de ces branches couplées avec les études anthracologiques, carpologiques et palynologiques menées par ailleurs participe activement à la connaissance de l'environnement écologique du site[70].

Le travail de l'os attesté par les recherches anciennes s'est montré particulièrement discret lors des fouilles récentes. Il n'est en effet attesté que par une petite plaquette débitée découverte par C. Peuchet ainsi que par une corne et un fragment de tibia sciés découverte en 2010. Ces trois pièces constituent peut-être les déchets d'un atelier qui pourrait se trouver sous le fort. Lors des travaux d'extension de ce dernier, il avait en effet été relevés de nombreux bois de cerfs dont certains portaient des traces de sciage perpendiculaire et longitudinales (fig. 40)[71]. G. Rouxel qui prospectait à l'emplacement même



**Fig. 39. Fragment de côte de baleine débité en baguette (cl. J.-M. Yvon).**

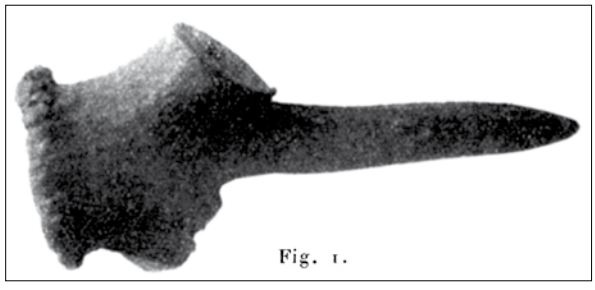



**Fig. 40 Exemple de bois de cerf débité découvert anciennement dans le secteur artisanal (archives du Musée Liais)**

68. Thomas 2000, fig. 5.
69. Étude en cours Lefort, Blondel et Bordes.
70. Études inédites ou en cours par E. Neveu, A. Ganne et A. Dupin, cf. rapports de fouilles 2010 à 2013.
71. Delambre 1878.

où nous fouillons actuellement notait notamment des côtes de bœuf et de mouton débitées “en tronçons d’une longueur déterminée”[72]. Plusieurs des côtes de baleine découvertes à cette époque ont également été sciées dans le but d’en tirer des baguettes (fig. 39).

### *La métallurgie*

Trois demi-produits ont été mis au jour sur le site. Il s’agit d’un demi-produit bipyramidés et de fragments de deux éventuelles barres à extrémité roulée dont l’un a vraisemblablement été débité (fig. 41). La distinction entre les demi-produits bipyramidés et les barres à extrémité roulée réside dans leur degré d’épuration répondant à des besoins différents. Les bipyramidés correspondent à des masses métalliques lourdes (de 2 à 6 kg) et épurées de manière très sommaire tandis que les barres à extrémité roulée correspondent au contraire à des produits fins (600 g. en moyenne) résultant d’une épuration

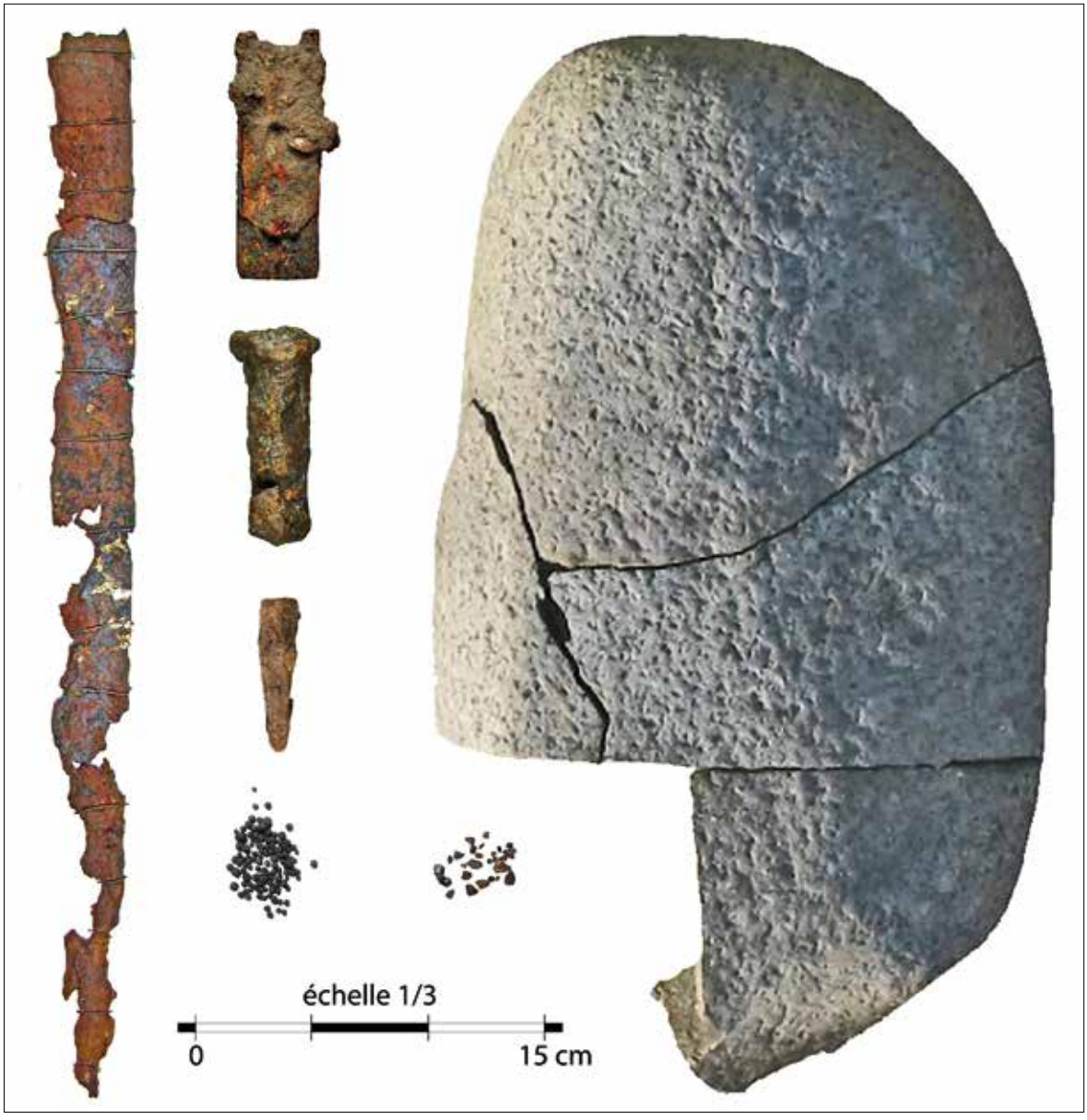



Fig. 41. Mobilier lié à la métallurgie (cl. A. Lefort).

72. Rouxel 1912.

longue et complexe, autrement dit un fer à très haute valeur ajoutée. En contexte d'atelier, les barres à extrémité roulée se retrouvent systématiquement liées à la production de lames, d'outil ou d'objets en tôle comme fourreaux, casques ou chaudrons. Ces productions se concentrent dans l'est du Bassin parisien et le sud centre de l'Angleterre. Les demi-produits bipyramidés présentent pour leur part deux zones de concentration : le sud de l'Allemagne et la Bretagne[73]. Celui de Nacqueville est sans doute à mettre en relation avec celui découvert anciennement à Portland[74] qui est à ce jour l'un des deux seuls demi-produits de ce type connu dans les îles britanniques et correspond vraisemblablement à une importation continentale. Si de nombreuses barres à extrémité roulée sont connus dans l'est de la France et le bassin Parisien, les exemplaires de Nacqueville présentent une épaisseur de 1 à 3 mm qui se rapprochent plus volontiers des *sword shaped currency bars* britanniques que des barres à extrémité roulée continentales.

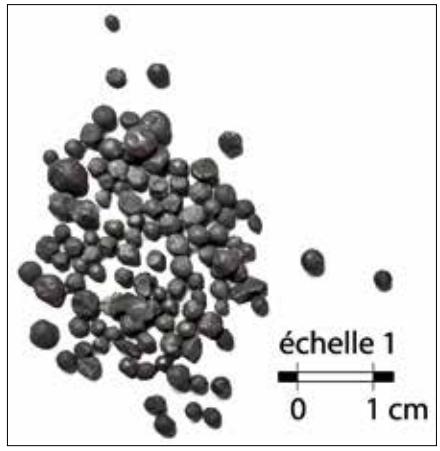



Fig. 42. Billes ou granule de plomb (cl. A. Lefort).

Le prélèvement systématique des sédiments organiques présents dans le comblement des fossés d'enclos en vue d'études paléoenvironnementales a permis de recueillir de nombreuses battitures plates ainsi que des petites billes de métal blanc dont l'analyse par spectrométrie de la fluorescence X menée par G. Querré (CNRS-UMR6566) a permis d'identifier comme du plomb pur à 99 % (fig. 42). Il est cependant encore tôt pour quantifier ces éléments métalliques dans la mesure où ces derniers proviennent d'un seul échantillon test visant à estimer le potentiel des prélèvements.

Si les battitures attestent du travail de forge, les petites billes de plomb liées pour leur part à la métallurgie des alliages cuivreux témoignent *a minima* de l'importation de matière première. Leur forme pose pour l'heure un problème d'interprétation selon qu'on les considère comme des résidus ou déchets ou plutôt comme de la matière première conditionnée sous cette forme comme cela est notamment le cas de l'étain découvert sous une forme identique dans l'épave de Rochelongue[75]. En l'absence de déchets clairement identifiés (coulures ou gouttelettes de fusions) on peut envisager que ces billes correspondent à de la matière première non utilisée dont la vocation était soit d'être utilisée sur place dans le cadre d'activités métallurgiques soit d'être exportée dans le cadre de ses activités commerciales bien mises en évidence par ailleurs. Comme les *currency bars*, le plomb constitue également une matière première pour laquelle des gisements britanniques sont envisagés. Cette hypothèse repose principalement sur l'absence de témoins d'exploitation du plomb armoricain durant l'âge du Fer et l'époque romaine et le témoignage de Pline décrivant les surcapacités de productions britanniques (réf.). Enfin et pour les mêmes raisons, une origine identique est envisagée pour le "bracelet" en étain découvert dans l'urne Tb. 57 et qui pourrait éventuellement s'apparenter à un lingot.

## LA FAUNE

Les restes animaux issus de la zone artisanale et la nécropole sont dans un état de conservation assez exceptionnel, et ouvrent à diverses approches, économiques et rituelles.

### La zone artisanale et commerciale

La faune recueillie comporte de nombreux restes de vertébrés (tab. 1) et une malacofaune abondante et variée (1 434 restes ; 5,5 kg) qui est en cours d'étude[76].

Les mammifères domestiques sont de petites dimensions, avec des vaches dont les statures sont comprises entre 1,04 et 1,08 m (n = 6, coefficients de Teichert) et des chevaux entre 1,21 et 1,31 m (n = 4, coefficients de Kiesewalter). Les

73. Hingley 1990 ; Berranger & Fluzin 2011.
74. Taylor 2001.
75. D. Garcia communication personnelle.
76. C. Dupont, CNRS.

| espèce | N.R. | % | P.R. | % | N.M.I. |
|---|---|---|---|---|---|
| bœuf | 741 | 37,3 | 25066 | 29,9 | 11 |
| porc | 731 | 36,8 | 10495 | 12,5 | 22 |
| caprinés | 393 | 19,8 | 4301 | 5,1 | 24 |
| cheval | 40 | 2 | 3351 | 4 | 3 |
| chien | 43 | 2,2 | 960 | 1,1 | 5 |
| baleine | 5 | 1 | 39446 | 47,1 | 1 |
| chevreuil | 2 | 0,2 | 52 | | 1 |
| cerf | 1 | 0,1 | 18 | | 1 |
| sanglier | 1 | 0,1 | 22 | | 1 |
| putois | 1 | 0,1 | 21 | | 1 |
| Coq domestique | 3 | 0,3 | 2 | | 1 |
| Grand pingouin | 6 | 0,6 | 36 | | 2 |
| Petit pingouin | 1 | 0,1 | 0,5 | | 1 |
| Guillemot | 1 | 0,1 | 0,5 | | 1 |
| Fou de Bassan | 5 | 0,5 | 27 | | 2 |
| Bernache sp. | 1 | 0,1 | 2 | | 1 |
| Fuligule sp. | 1 | 0,1 | 1 | | 1 |
| Goéland marin | 1 | 0,1 | 5 | | 1 |
| oiseau sp. | 3 | 0,2 | 3 | | 1 |
| poisson | 3 | 0,2 | 1 | | 2 |
| déterminés | 1984 | 84,3 | 83810 | 98,6 | |
| indéterminés | 368 | 15,7 | 1196 | 1,4 | |
| total | 2532 | | 85006 | | |

**Tableau 1. Zone artisanale, liste des espèces et dénombrements. N.R. : nombre de restes ; P.R. = masse des restes en g ; N.M.I. = nombre minimum d'individus.**

restes de bœufs proviennent d'au moins 11 sujets, avec une majorité d'animaux jeunes, neuf sur dix ayant entre un et trois ans, avec une moyenne de deux ans et demi. Pour le cheval, on dénombre deux mâles adultes et un poulain ; leurs os portent de nombreuses traces de découpe (fig. 43) qui attestent de la consommation de la viande. Les porcs sont abattus entre six mois et sept ans, autour d'une moyenne de plus de deux ans et demi, ce qui est assez élevé pour l'époque. Une autre anomalie est la part relativement faible des truies, soit un quart des sujets. Les caprinés, si l'on se fie aux restes déterminés au rang de l'espèce, sont essentiellement des moutons. Les estimations d'âges dentaires sont comprises entre cinq mois et six ans, avec une moyenne de deux ans et demi ; on compte onze mâles, dont au moins deux sujets châtrés, et quinze femelles. Les chiens, de taille moyenne (deux vers 0,50 m au garrot, coefficients de Koudelka) sont d'âges divers, et beaucoup de leurs os sont marqués de traces de découpe qui indiquent la consommation de la viande ; toutefois deux crânes complets (les autres sont fendus en deux et présentent des traces de cuisson) échappent à cette règle.

La chasse est attestée par des restes de mammifères et d'oiseaux. Les premiers sont assez peu représentés, par un ou deux restes, à l'exception du squelette dépourvu de toute trace de découpe d'un putois.

Avec la baleine, les mammifères sauvages représentent 47 % de la masse des os, mais seulement 0,5 % du nombre de restes. Les circonstances de l'arrivée de ce cétacé sur le site, entre échouage ou capture en mer, ne sont pas faciles à déterminer. Toutefois, l'ensemble des restes recueillis sur le site lors des fouilles, mais aussi auparavant, peut provenir d'un seul individu. L'espèce n'a pas encore pu être déterminée, mais sa taille, de l'ordre d'une vingtaine de mètres, laisse entrevoir une masse corporelle qui pouvait atteindre une centaine de tonnes. L'apport en graisse et en viande d'un tel animal est considérable, et correspond à celui de plusieurs centaines des mammifères domestiques… mais il s'agit d'un apport instantané qui nécessite la mise en œuvre d'une distribution de grande ampleur ou des méthodes de conservation. Les os consistent en la partie occipitale du crâne (fig. 45 et 46), sept côtes (fig. 44) et une vertèbre (fig. 47). Tous ces restes portent des traces de découpe, certaines à mettre au compte du prélèvement de la viande et

| espèce | N.R. | % | P.R. | % |
|---|---|---|---|---|
| bœuf | 741 | 38 | 25066 | 56,7 |
| porc | 731 | 37,5 | 10495 | 23,8 |
| caprinés | 393 | 20,2 | 4301 | 9,7 |
| cheval | 40 | 2,1 | 3351 | 7,6 |
| chien | 43 | 2,2 | 960 | 2,2 |
| total | 1948 | | 44495 | |

**Tableau 2. Zone artisanale, liste des mammifères domestiques et dénombrements : N.R. : nombre de restes ; P.R. = masse des restes en g.**

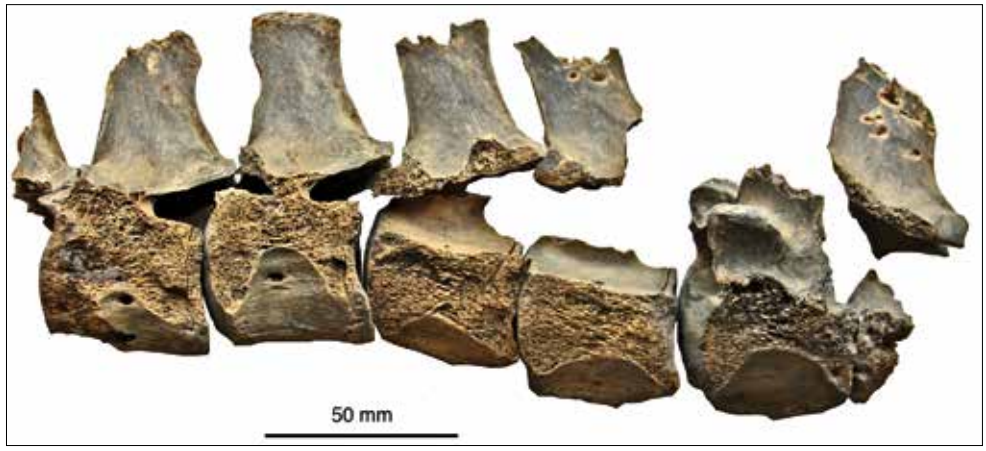



Fig. 43. Série de vertèbres thoraciques et lombaires découpées de cheval de la zone artisanale (cl. P. Méniel).



Fig. 44. Fragment de côte de baleine avec traces de découpe (cl. P. Méniel).



Fig. 45. Fragment de l'occipital de la baleine (cl. P. Méniel).

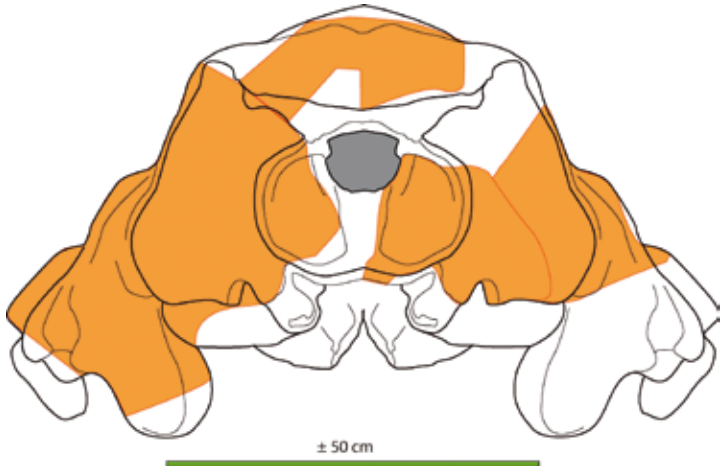



Fig. 46. Localisation du fragment de crâne de baleine (dessin P. Méniel).




Fig. 47. Vertèbre de baleine arasée (cl. P. Méniel).

de la graisse, d'autres renvoient à l'usage des os comme matière première (fig. 39).

La faune aviaire est relativement riche et diversifiée, avec surtout des oiseaux sauvages, le coq n'étant représenté que par trois os. L'espèce emblématique de cet ensemble est le grand pingouin, avec six os d'au moins deux sujets. Ce grand volatile, disparu de nos côtes au XIXe s., de 75 à 85 cm de haut pour un poids de 5 kg, était incapable de voler, et donc assez facile à capturer. Des traces de découpe montrent qu'il a été exploité à des fins alimentaires. D'autres alcidés, le petit pingouin et le guillemot de Troil (un reste chacun) et le fou de Bassan (cinq restes) sont également représentés. On trouve ensuite une bernache, un fuligule (canard plongeur) et le goéland marin, tous représentés par un os. La plupart de ces oiseaux sont assez difficiles à chasser lorsqu'ils sont en vol sur l'océan, et c'est plutôt lorsqu'ils sont au sol, pour nicher ou se reposer, qu'on peut les capturer le plus facilement. La découverte d'un boomerang est évidemment l'occasion d'évoquer un mode de chasse bien attesté à travers le monde, mais bien difficile à mettre en évidence sur un site terrestre.

Assez curieusement, compte tenu du contexte et de la découverte de quelques plombs et de deux éventuels flotteurs de filet en bois (fig. 38, n°2 et 3), les restes de poissons sont rares. Parmi les trois restes collectés, figurent deux fragments de crâne de mulet[77].

L'essentiel de l'alimentation, hors cétacé, repose sur les mammifères domestiques, avec autant de bœuf que de porc en nombres de restes (tab. 2), soit les trois quarts de l'ensemble, auxquels s'ajoutent les restes de caprinés pour un cinquième. Le bœuf représente plus de la moitié de l'apport en masse, un quart est donné par le porc et un dixième par les caprinés ; le cheval n'est pas loin, alors que le chien est nettement en retrait.

## Les sols de la nécropole

À ce stade de l'analyse, seuls les restes recueillis sur les sols de la nécropole ont été examinés (tab. 3 et 4). Ces vestiges, associés à des tessons d'amphore, peuvent être des restes de banquets, mais, compte tenu de leur position stratigraphique initiale, il peut aussi s'agir de pièces erratiques, arrivés là selon divers scénarios, dont le transport par les chiens. Il convient donc de garder une certaine prudence dans l'interprétation. C'est le cas notamment pour les os des chevaux, qui se distinguent des autres à la fois par leur patine et par leur masse ; cela montre qu'ils ont probablement une autre origine que celle des os des autres animaux.

| espèce | N.R. | % | P.R. | % |
|---|---|---|---|---|
| bœuf | 94 | 48,5 | 1126 | 72,9 |
| porc | 88 | 45,4 | 289 | 18,7 |
| caprinés | 4 | 2,1 | 18 | 1,2 |
| cheval | 1 | 0,5 | 46 | 3 |
| chien | 6 | 3,1 | 66 | 4,3 |
| poisson | 1 | 0,5 | | |
| déterminés | 194 | 23 | 1545 | 72,2 |
| indéterminés | 650 | 77 | 596 | 27,8 |
| total | 844 | | 2141 | |

Tableau 3. Sols de la nécropole, fouille 2011, liste des espèces et dénombrements : N.R. : nombre de restes ; P.R. = masse des restes en g.

| espèce | N.R. | % | P.R. | % |
|---|---|---|---|---|
| bœuf | 99 | 58,2 | 1798 | 72 |
| porc | 67 | 39,4 | 484 | 19,4 |
| cheval | 3 | 1,8 | 174 | 7 |
| chien | 1 | 0,6 | 42 | 1,7 |
| déterminés | 170 | 71,4 | 2498 | 95,4 |
| indéterminés | 68 | 28,6 | 121 | 4,6 |
| total | 238 | | 2619 | |

Tableau 4. Sols de la nécropole, fouille 2012, liste des espèces et dénombrements : N.R. : nombre de restes ; P.R. = masse des restes en g

77. Détermination de B. Clavel, CNRS.

L'inventaire révèle deux absences marquantes : les animaux sauvages et les caprinés. Si l'on prend en compte les masses de restes, représentatives des quantités de viande fournies par chacune des espèces, le bœuf apporte les trois quarts (77 %), le porc un cinquième (20 %), le chien (3 %) et les caprinés presque rien. Le chien est surtout représenté par des restes de têtes (8 sur 10) ce qui résulte probablement d'une sélection, et il est difficile de considérer ces restes comme erratiques.

## Entre nécropole et zone artisanale

Dans la zone artisanale, si l'on ne prend en considération que les mammifères domestiques (tab. 2), l'apport carné est le fait du bœuf (57 %) et du porc (24 %), mais aussi des caprinés (10 %), du cheval (8 %) et du chien (2 %). L'alimentation y est plus diversifiée que dans la nécropole, surtout qu'il faut y ajouter les animaux sauvages, avec des rapports entre viandes de bœuf et de porc différents : deux à trois (2,4) fois plus de bœuf que de porc dans la zone artisanale et près de quatre (3,8) fois dans la nécropole. Mais la différence essentielle tient à la réduction drastique de la liste des espèces consommées, qui ne comporte pas de mammifère sauvage, de volaille, d'oiseau sauvage, de caprinés et de cheval.

Les distributions anatomiques (fig. 48) permettent de comparer les règles de sélection appliquées aux parties des deux espèces principales, le bœuf et le porc. La valeur alimentaire des différents quartiers n'est pas la même selon ces espèces et les différences de fréquence ne peuvent pas être interprétées de la même manière. La comparaison montre qu'il y a plus de vertèbres et d'os de pieds, mais moins de têtes et de côtes, aussi bien de porc que de bœuf, dans la nécropole que dans le quartier artisanal.

À côté de ces similitudes entre espèces, une différence réside dans le fait que les os de membres de bœuf sont plus fréquents dans la nécropole que dans la zone artisanale, alors que c'est l'inverse pour le porc. Pour ce dernier, on remarque que les épaules et les jambons figurent en quantités identiques dans la zone artisanale, alors que les jambons sont plus abondants dans la nécropole.

La poursuite de cette enquête nécessite la prise en considération des os d'animaux déposés dans les sépultures. En effet, les pratiques funéraires impliquant des animaux sont avant tout caractérisées par la notion de partage entre les défunts, les vivants et les divinités, avec trois types de dépôts, dans la tombe, sur le bûcher et dans les déchets de banquet. Il est rare de trouver ces trois formes de dépôts dans une nécropole (la nécropole orientale du Titelberg au Luxembourg[78]), d'où l'intérêt majeur de celle d'Urville qui livre des restes de ces trois catégories.

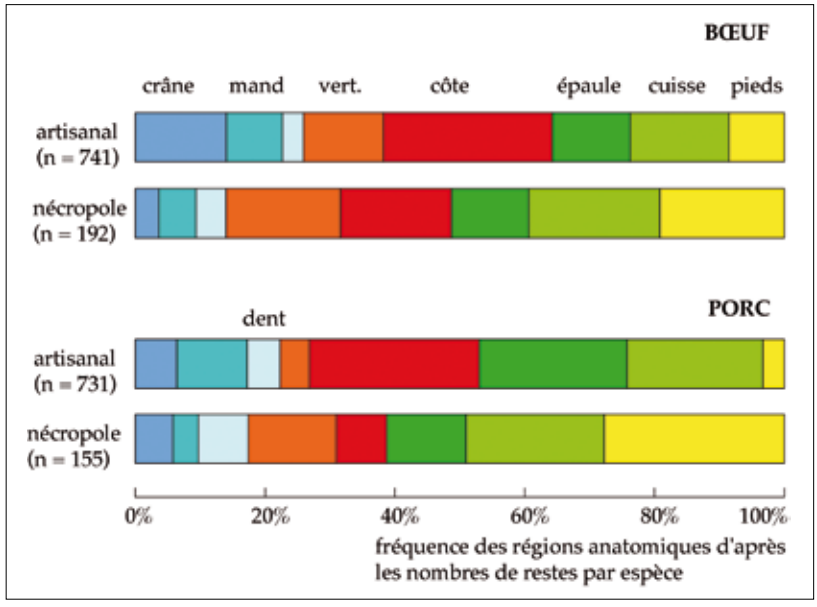



Fig. 48 Distribution anatomique des restes de bœuf et de porc dans la zone artisanale et les sols de la nécropole (dessin P. Méniel).

78. Étude en cours sous la direction de C. Gaeng.

## CONCLUSION

Les différentes caractéristiques présentées jusqu'ici font d'Urville-Nacqueville un site encore isolé par l'absence de parallèles régionaux. La variété et le nombre relativement important de bien socialement valorisés (amphores, parures en matériaux précieux et exotiques, pièces de harnachement équestre, pièces de jeu, arme de chasse et monnaies) contraste avec la légèreté des structures rencontrée jusqu'à présent. L'association de ces biens, pour plusieurs importés (vin italien, corail méditerranéen, ambre balte, etc.) à des marqueurs d'activités artisanales spécialisées (fabrication de bracelets en lignite) renvoie à une situation connue dans les agglomérations ouvertes à vocation artisanale et commerciale du nord de la Gaule (Levroux, Feurs, Roanne) dont Nacqueville partage les caractéristiques principales[79] :

– Une création durant le IIe s. a.C. (La Tène C2-D1).
– Un abandon généralement durant le Ier s. a.C. (La Tène D2).
– Une implantation au débouché d'une voie de communication.
– Un artisanat spécialisé caractérisé par une standardisation des productions.
– Une répartition spatiale régulée des activités.
– Un développement des échanges à moyenne et longue distances manifesté notamment par la présence d'amphores italiques et l'utilisation de la monnaie.

D'ordinaire très rares en contexte archéologique dans le Nord-Ouest de la France, plusieurs statères aussi bien isolés (pertes) qu'en dépôt (thésaurisation) interrogent sur le statut particulier qu'à pu tenir cet établissement littoral qui, au vu du nombre de sépultures et du mobilier découvert dans la nécropole (amphores vinaires, parure en matériaux importés divers, pièces de harnachement équestre et de char, etc.), devait correspondre à un habitat groupé relativement important et prospère. Dans ce contexte particulier, l'utilisation conjointe d'émissions régionales et extrarégionales constitue une particularité importante du site et affirme vraisemblablement son implication dans les échanges maritimes et plus particulièrement transmanche. En dépit de sa mixité et de son caractère de prime abord hétéroclite, ce lot monétaire offre en effet une grande cohérence dans la mesure où si les trois types monétaires reconnus sur le site proviennent en réalité de régions à la fois différentes d'un point de vue géographique et culturel, leurs aires de circulation présentent en revanche toutes un prolongement de l'autre côté de la Manche et particulièrement dans les comtés qui font face à la pointe du Cotentin (Dorset, Hampshire et Île de Wight). Loin d'être anecdotique, cette cohérence fait ainsi écho aux nombreux marqueurs d'échanges matériels (lignite, céramique[80], plomb, étain) reconnus avec le sud de l'Angleterre et indique clairement un rôle dans les échanges maritimes et plus particulièrement transmanche.

Si l'état partiel et lacunaire des données disponibles ne permet de quantifier la nature exacte et la régularité de ces échanges (a-t-on affaire à un port de commerce comparable à celui d'Hengistbury Head ou bien plus modestement à un port secondaire de redistribution par cabotage ?) trois arguments pourraient peut-être néanmoins supporter la première hypothèse. La première réside dans les quantités d'amphores tout à fait atypiques pour leur région découvertes à Urville-Nacqueville et Hengistbury Head qui pourrait laisser supposer des relations maritimes directes[81]. Le second réside dans l'important dépôt monétaire découvert dans les années 1820 qui pourrait tout à fait correspondre à un capital marchand tel que défini par M. Py pour le port de Lattes[82]. Le dernier enfin tient dans la mise en évidence de traits culturels insulaires (architecture circulaire, taille du lignite, *crouched burials*) permettant de supposer la fréquentation du site par une population mixte mêlant Gaulois et Bretons dans une entente cordiale avant l'heure.

79. Collis *et al*. 2000 ; Buchsenchutz 2007.
80. Un tesson de pot à anse en œillet (*countersunk handle*) analysé par L. Brown (Oxford Archaeology). Une quinzaine d'autres identifiés typologiquement (Lefort, thèse en cours).
81. Pour Hengistbury Head, voir Williams 1987, 271-272, fig. 189-190 ; Cunliffe 1987, 310.
82. Py 2009, 311-315.

# Références bibliographiques


Berranger, M. et P. Fluzin (2011) : "Du métal brut au demi-produit. Propriétés et modes de circulation des matières premières ferreuses", in : Reddé *et al.*, éd. 2011, 877-886.

Baron, A. (2009) : *Les objets en roches noires ("lignite") à l'*âge du Fer *: recherche de provenance, mise en oeuvre et diffusion en Europe celtique du VIIIe au Ier siècle avant J.-C.,* thèse de doctorat, Université de Strasbourg.

Barral, P., B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion et A. Villard-Le Tiec, éd. (2011) : *L'âge du Fer en Basse-Normandie, Gestes funéraires en Gaule au Second âge de Fer, Actes du XXXIIIe colloque de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, ALUB 883, Besançon.

Bertin, D. (1975) : "Préliminaire à une étude de l'âge du Fer en Normandie. Inventaire et répartition des sites du Hallstatt et de La Tène", *Annales de Normandie*, 25 (4), 227-240.

Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, éd. (2009) : *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Mémoire 35, Chauvigny.

Bellier, C., P. Cattelain et M. Otte, éd. (2000) : *La chasse dans la prehistoire/Hunting in Prehistory, Actes du colloque international de Teignes, 3-7 octobre 1990*, Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire 111, ERAUL 51, Artefacts 8, Treignes.

Bigot, A. (1935) : "Procès verbal de la séance du vendredi 5 juillet 1935", *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 43, 370-373.

Buchsenschutz, O. (2007) : *Les Celtes de l'âge du Fer*, Paris.

Buchsenschutz, O., A. Colin, G. Firmin, B. Fischer, J.-P. Guillaumet, S. Krausz, M. Levéry, P. Marinval, L. Orellana et A. Pierret (2000) : *Le village celtique des Arènes à Levroux. Synthèses*, V, RACF Suppl. 19, Tours.

Buchsenschutz, O., A. Colin, S. Krausz, M. Levery et C. Soyer (1994) : *Le village celtique des arènes à Levroux. Description des mobiliers*, RACF Suppl. 10, Tours.

Bulleid, A. et H. S. G. Gray (1917) : *The Glastonbury Lake Village. A Full Description of the Excavation and the Relics Discovered, 1892-1907*, II, Glastonbury.

Calkin, J.-B. (1953) : "Kimmeridge coal-money: the Romano-British shale armlet industry", in : *Proceedings of the Dorset Natural History and Archaeology Society*, 75, 45-71.

Carver, E. (2001) : *The Visibility of Imported Wine and Its Associated Accoutrements in Later Iron Age Britain*, BAR British Ser. 325, Oxford.

Chanson, K., A. Delalande, I. Jahier, I. Le Goff, collab. G. Leon, M. Texier, A. Ropars, C.-C. Vauterin, E.-F. Cherel, D. Corde, M. Coussirat, J.-Y. Langlois, H. Lepaumier et S. Pluton (2011) : "Les pratiques funéraires à l'âge du Fer en Basse-Normandie : premiers éléments de réflexion", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 51-83.

Collis, J., éd. (2001) : *Society and settlement in Iron Age Europe, Actes du XVIIIe colloque de l' AFEAF, Winchester, avril 1994*, Sheffield.

Collis, J., S. Krausz et V. Guichard (2000) : "Les villages ouverts en Gaule centrale aux IIe et Ier siècle av. J.-C.", in : Guichard *et al.*, éd. 2000, 72-82.

Cunliffe, B. (1984) : "Danebury. An Iron Age Hillfort in Hampshire. Vol. 2. The excavations 1969-1978: the finds", *CBA Reports*, 52, 231-568.

— (1987) : *Hengistbury Head, Dorset*, I, *The Prehistoric and Roman Settlement, 3500 BC-AD 500*, Monograph 13, Oxford.

Déchelette, J. (1914) : *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, II, *Troisième partie. Second âge du Fer ou époque de La Tène*, Paris.

Delambre, A. (1878) : "Note relative aux objets découverts dans les fouilles de la Batterie neuve de Nacqueville", *Mémoire de la Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg*, 21, 336-349.

Delestrée, L.-P. et M. Tache (2004) : *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, II, *De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye.

Delrieu, F., éd. (2009) : *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, catalogue d'exposition, Musée de Normandie, Creully.

Doranlo, R. (1926) : "L'archéologie antique en Normandie (des origines au Xe siècle)", *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 36, 37-318.

Feugère, M., éd. (1989) : *Le verre péromain en europe occidental*, Montagnac.

Fitzpatrick, A. (1985) : "The Distribution of Dressel 1 Amphorae in North West Europe", *Oxford Journal of Archaeology*, 4 (3), 305-340.

— (2011) : "Les pratiques funéraires à l'âge du Fer tardif dans le sud de l'Angleterre", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 15-30.

Gebhard, R. (1989a) : "Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre", in : Feugère, éd. 1989, 73-84.

— (1989b) : "Le verre à Manching : données chronologiques et apports des analyses", in : Feugère, éd. 1989, 99-106.

— (1989c) : *Der Glasschmuck aus dem oppidum von Manching*, Die ausgrabungen in Manching 11, Wiesbaden.

Giot, P.-R., M.-Y. Daire et G. Querre (1986) : *Un habitat protohistorique. Le Moulin de la Rive en Locquirec (29)*, Rennes.

Godard, C. (2010) : *L'habitat circulaire en Bretagne et Normandie à l'âge du Fer : un héritage britannique ?*, mémoire de master, Université de Rennes II.

Gray, G. H. S. (1966) : *The Meare Lake Village. A full description of the excavations and relics from the eastern half of the west village, 1910-1933*, III, Taunton Castle.

Guichard, V., S. Sievers S. et O. H. Urban, éd. (2000) : *Les Processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse, Actes du colloque de Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998*, Bibracte 4, Glux-en-Glenne.

Guihard, P.-M. (2011) : *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du IIIe et la fin du Ier siècle avant J.-C.*, Protohistoire européenne 14, Montagnac.

Guillaumet, J.-P. (2009) : "Le verre celtique", *Dossiers d'Archéologie*, 335, 80.

Hautenauve, H. (2005) : *Les torques d'or du second Âge du Fer en Europe. Techniques, typologies et symbolique*, thèse de doctorat, Université Rennes I.

Hingley, R. (1990) : "Iron Age 'currency bars': the archaeological and social context", *Archaeological Journal*, 147, 91-117.

Krausz, S. (2000) : "L'exploitation des matières animales : objets et déchets artisanaux", in : Buchsenschutz *et al.* 2000, 131-140.

Lambert, E. (1844) : *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, Paris.

Lefort, A., (2008) : *Les relations trans-Manche à la fin de l'âge du Fer : contribution et perspectives à travers l'étude du site d'Urville-Nacqueville (Manche)*, mémoire de master, Université de Bourgogne.

— (2011) : "Vivre, produire et échanger dans une communauté littorale de la manche. Résultats préliminaires de deux campagnes de fouilles à Urville-Nacqueville (2009-2010)", *Bulletin de l'AFEAF*, 29, pages.

Lefort, A. et C. Marcigny (2008) : "Reprise des études sur le site de l'âge du Fer d'Urville-Nacqueville : bilan documentaire et perspectives de recherche", in : Marcigny 2008, 63-123.

— (2009a) : "La probable agglomération portuaire du Second âge du Fer d'Urville-Nacqueville. Un état de la documentation", *Bulletin de l'AMARAI*, 22, 39-81.

— (2009b) : "La possible agglomération portuaire d'Urville-Nacqueville (Manche)", *L'Archéologue*, 102, 23-25.

Lefort, A., S. Nieto et C. Sillon (à paraître) : "Notes sur les monnaies gauloises d'Urville-Nacqueville et leur analyse métallographique", *RAO*.

Le Goff, E. (2009) : "Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise. Ifs, 'Object'Ifs Sud' (Calvados)", in : Bertrand *et al.*, éd. 2009, 93-107.

Le Goff, I., N. Achard-Corompt, V. Desbrosse, M. Fribulet, V. Garenaux, C. Moreau, C. Paresys, M. Saurel, E. Vauquelin et G. Verbrugghe (2011) : "Pratiques funéraires en Champagne-Ardenne à La Tène finale", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 163-188.

Lemiere, R. (1980) : "Découvertes archéologiques sur les plages de Nacqueville-Landemer", *Mémoire de la Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg*, 58, 11-31.

Lepaumier, H., C.-C. Besnard-Vauterin, E. Le Goff et J. Villaregut (2011) : "Un réseau de fermes en périphérie caennaise", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 139-158.

Lepaumier, H., D. Giazzon et K. Chanson (2009a) : "Orval 'Les Pleines' (Manche)", in : Delrieu, éd. 2009, 25-26.

— (2009b) : "Une tombe à char, 'Les Pleines' (Manche)", *L'Archéologue,* 22, 28-30.

— (2011) : "Orval 'Les Pleines' (Manche). Habitat enclos et tombe à char en Cotentin", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 315-333.

Marcigny, C. (2008) : *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de La Hague. Analyse sur la longue durée d'un espace naturel et social cohérent*, Beaumont-Hague.

Marion, S., M. Gaultier, C. Villenave et J.-P. Chimier (2010) : "Sépultures et ensembles funéraires du Second Âge du Fer en Île-de-France et en région Centre", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 107-128.

Paris, P., C. Petit, V. Huault, B. Praidier et J.-L. Faggionato (2001) : "Le vase en sapropélite de Saint-Gatien-des-Bois (La Tène D1, Calvados, Basse-Normandie). Témoin d'échange entre la Bretagne insulaire et la Gaule", in : Tuffreau-Libre & Jacques 2001, 107-116.

Peuchet-Geilenbrügge, C. (1996) : "Le site en milieu humide de Nacqueville (Manche), IIe av. J.-C. : résultats 1995). Le projet littoral de Nacqueville (Manche)", *Buletin de l'AFEAF*, 14, 23-24.

Peuchet-Geilenbrügge, C. et H. Morzadec (2001) : "The Iron Age in Lower Normandy: a Definition Through Ceramics", in : Collis *et al.* 2001, 190-228.

Peuchet-Geilenbrügge, C., F. Naizet et H. Morzadec (1995) : "Nacqueville, 'La Batterie Basse' (Manche)", *Bulletin de l'AFEAF*, 15, 45-48.

Pinard E., S. Desenne, S. Gaudefroy et F. Gransar (2011) : "Les gestuelles funéraires au Second âge du Fer en Picardie", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 37-50.

Poux, M. (2004) : *L'âge du vin. Rites de boissons, festins et libations en Gaule indépendante*, Protohistoire européenne 8, Montagnac.

Py, M. (2009) : *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, Paris.

Reddé, M., P. Barral, F. Favory, J.-P. Guillaumet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuniger et C. Petit, éd. (2011) : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, I-II, Bibracte 21, Glux-en-Glenne.

Rouxel, G. (1912) : "Station préhistorique de Nacqueville-Bas (Manche). Un atelier de fabrication d'anneaux de lignite", *Bulletin archéologique du CTHS*, 25-33.

— (1923-1924) : "Vestiges de cabanes gauloises à Nacqueville-Bas (Manche). Un atelier de fabrication d'anneaux ou de bracelets de schiste. Fouilles de 1912, 1913 et 1914", *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, 21, 131-146.

Sills, J. (2003) : *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Londres.

Taylor, J. (2001) : "The Isle of Portland : an Iron Age Port-of-Trade", *Oxford Journal of Archaeology*, 20 (2), 187-205.

Tchernia, A. (1986) : *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 261, Rome.

Thomas, J. (2000) : "Les boomerangs aux temps anciens", in : Bellier *et al.*, éd. 2000, 143-151.

Tuffreau-Libre, M. et A. Jacques (2001) : *La céramique en Gaule et en Bretagne romaine : commerce, contacts et romanisation, Actes de la table ronde organisée par le Centre de céramologie gallo-romaine et le Study Group for Roman Pottery, Arras, 23-25 octobre 1998*, Nord-Ouest Archéologie 12, Berck-sur-Mer.

Vauterin, C.-C., K. Chanson, N. Zaour, L. Ferret et S. Leforestier (2011) : "La culture matérielle de l'âge du Fer : un outil de réflexion sur les sites d'habitat de Basse-Normandie", in : Barral *et al.*, éd. 2011, 203-230.

Verron, G. (1990) : "La recherche des origines et la naissance de la préhistoire normande", *Cahier des annales de Normandie*, 23, 35-51.

Williams, D. (1987) : "Amphorae", in : Cunliffe 1987, 271-280.